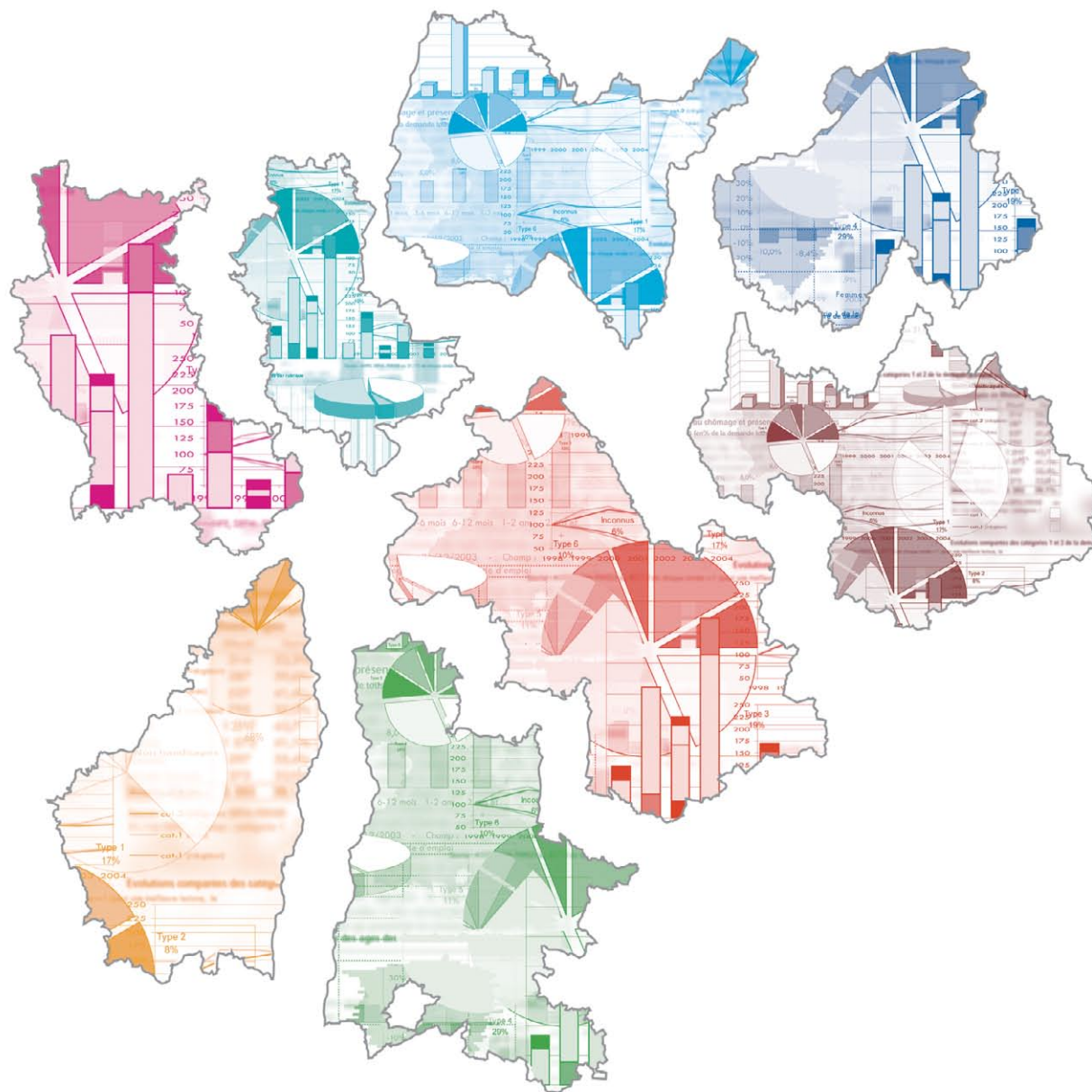


handiplace Observatoire

# RHÔNE-ALPES



---

**LA DEMANDE D'EMPLOI DES PERSONNES  
HANDICAPÉES EN RHÔNE-ALPES > 2003**

---

# **La demande d'emploi des personnes handicapées en Rhône-Alpes**

## **préface**

Ce travail réalisé par l'Observatoire de l'emploi des personnes handicapées du CRDI Rhône-Alpes, a pour objectif de fournir des informations précises sur le chômage des personnes handicapées, d'un point de vue départemental et régional.

Afin de permettre à chaque acteur de se situer et d'appréhender spécifiquement les résultats de sa zone géographique, la publication comprend 8 documents sur une base départementale et un document régional.

L'enjeu de ce travail est double :

- projeter les tendances actuelles de la demande d'emploi dans une vision à long terme,
- mettre en avant des problématiques communes en terme de chômage dans les différents départements ou zones globalisées.

De plus, ces documents fournissent des informations sur des publics spécifiques (jeunes, femmes,...) et comparent les situations respectives des demandeurs d'emploi handicapés et des non handicapés. Ces documents positionnent aussi les différents types de demandeurs d'emploi vis à vis du marché du travail et de ses métiers « en tension ».

Les publications de l'Observatoire de l'emploi ont pour vocation d'alimenter les réflexions de tous les acteurs politiques, économiques, institutionnels et de terrain qui oeuvrent pour la prise en compte des difficultés d'insertion socio-économique du public handicapé, nous espérons que ce nouveau document remplira sa fonction auprès de nos partenaires.

Antoine Faure  
Mission Insertion des Travailleurs Handicapés - DR ANPE Rhône-Alpes



## **La demande d'emploi des personnes handicapées en Rhône-Alpes**

Etude réalisée par l'Observatoire Régional  
de l'emploi des personnes handicapées  
– CRDI Rhône-Alpes :  
Eve Cohen  
Olivier Ruault

**Nous remercions les membres du comité de lecture  
pour la qualité de leur investissement dans le suivi  
et la validation de ces travaux (par ordre alphabétique) :**

**M. Antoine Faure**

**Mme Catherine Gremaud**

**M. Robert Pepey**

**Direction Régionale de l'ANPE**

**CRDI Rhône-Alpes**

**Direction Régionale de l'Agefiph**

Nous souhaitons également adresser des remerciements  
à la DRTEFP Rhône-Alpes – Service SEPES  
(Pascal Spirli et Yves Pothier) pour leurs conseils.

Les cartes contenues dans ce document ont été réalisées avec le logiciel MapInfo de Claritas.



# Sommaire

<b>Repères</b>	Démographie, emploi, activité économique... en Rhône-Alpes	<b>p 9</b>
<b>Analyses</b>	La demande d'emploi des personnes handicapées en 2003	<b>p 14</b>
	La situation actuelle	p 14
	Caractéristiques des demandeurs d'emploi handicapés et évolutions	p 18
	– le handicap	p 18
	– les caractéristiques socioprofessionnelles	p 19
	– la durée de recherche d'emploi	p 21
	Les types de demandeurs d'emploi handicapés	p 23
	– les non qualifiés, sans diplôme, de 40 ans et plus	p 24
	– les non qualifiés, sans diplôme, de moins de 40 ans	p 25
	– les non qualifiés, formés, de moins de 50 ans	p 26
	– les qualifiés de formation inférieure au bac et de moins de 50 ans	p 27
	– les qualifiés de formation inférieure au bac et de 50 ans et plus	p 28
	– les qualifiés de formation supérieure ou égale au bac et de moins de 50 ans	p 29
<b>Fiches-publics</b>	... pour en savoir plus sur les demandeurs d'emploi handicapés	<b>p 31</b>
	– la catégorie 2 de la demande d'emploi	p 33
	– les femmes	p 34
	– les jeunes	p 35
	– les RMIstes inscrits à l'ANPE	p 36
<b>Focus</b>	... pour en savoir plus sur le marché du travail et l'insertion	<b>p 37</b>
	– les difficultés de recrutement et la demande d'emploi des personnes handicapées	p 39
<b>Annexes</b>		<b>p 45</b>

## Légendes utilisées :



Textes de synthèse



Chiffres-clés



Ressources documentaires

### Définitions retenues dans ce document :

Les demandeurs d'emploi handicapés considérés ici sont ceux pris en compte par l'ANPE dans la Demande d'Emploi en Fin de Mois des Travailleurs Handicapés (DEFM TH), c'est-à-dire :

- les personnes reconnues par la Cotorep en catégorie A, B ou C,
- les accidentés du travail,
- les invalides pensionnés.

Ne sont donc pas pris en compte : les orphelins, veuves et mutilés de guerre ainsi que les personnes en instance de reconnaissance de leur qualité de travailleur handicapé par la Cotorep.

Sauf indication contraire, les chiffres cités sont ceux de la catégorie 1 de la demande d'emploi (catégorie des personnes à la recherche d'un contrat à durée indéterminée -CDI- à temps plein et immédiatement disponibles). Les autres catégories, et notamment la catégorie 2 de la demande d'emploi (personnes à la recherche d'un contrat à durée indéterminée -CDI- à temps partiel et immédiatement disponibles) sont également abordées mais de façon séparée.

## DU CONTEXTE GENERAL A LA DEMANDE D'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPEES

### Repères

**Démographie, emploi, activité économique en Rhône-Alpes**

### Analyses

**La demande d'emploi des personnes handicapées en 2003**

**La situation actuelle**

**Les caractéristiques des demandeurs d'emploi handicapés et évolutions**

**Les profils types de demandeurs**





## Repères

# Démographie, emploi, activité économique... en Rhône-Alpes



Rhône-Alpes  
en quelques  
mots...

Disposant d'un environnement et d'atouts spécifiques favorables au développement économique, Rhône-Alpes, deuxième région de France par l'étendue de son territoire (derrière Midi Pyrénées) est aussi seconde après l'Île de France en terme de population, d'emploi et de production. Son marché du travail est dynamique et la région présente un taux de chômage tendancielle inférieur au national. Ses caractéristiques économiques (part de l'emploi industriel, importance de la sous-traitance, ouverture sur l'extérieur) la rendent cependant très sensible à la conjoncture : la région amplifie ainsi systématiquement les cycles économiques à la hausse, comme à la baisse. Les impacts sur la demande d'emploi en sont le reflet : depuis 2001, date du retournement de l'économie, le chômage s'y accroît plus rapidement.

### Un positionnement géographique favorable

La région Rhône-Alpes, avec 8% du territoire français<sup>1</sup>, est très étendue. Son développement économique a pu s'opérer grâce ou compte tenu des éléments naturels variés qui la composent (paysages, climats, ressources naturelles, etc.). Elle est traversée par la vallée du Rhône du nord au sud. La montagne, omniprésente avec les Alpes à l'est et le Massif Central à l'ouest, a pu constituer à la fois une contrainte (axes de communication contrariés) et une ressource (développement important du tourisme).

Sa situation géographique est un atout : au centre-est de la France, à mi-chemin entre la capitale et la Côte d'Azur et à proximité de la Suisse et de l'Italie, la région dispose d'un statut de carrefour national voire européen : le sillon rhodanien est un des uniques axes de passage permettant de relier le nord au sud de la France. Les diverses infrastructures (autoroutes, voies ferrées avec notamment le TGV et voies navigables) sont très fréquentées ; les axes secondaires reliant Lyon aux principales villes de la région ainsi qu'aux pays européens limitrophes sont nombreux. Enfin, l'aéroport international de Lyon Saint Exupéry dessert l'ensemble des grandes capitales.

### Une population en croissance

Le dernier recensement de l'INSEE fait état de 5,6 millions d'habitants (soit 9,6% de la population nationale) répartis sur 8 départements<sup>2</sup>. Le Rhône, avec Lyon la capitale régionale, est le département le plus peuplé (28% de la population rhônalpine).

Cette région attractive (emploi, enseignement, conditions de vie) gagne depuis plusieurs décennies des habitants (+0,9% par an en moyenne entre 1962 et 1999<sup>3</sup>), soit par accroissement naturel (d'où une population plus jeune qu'au niveau national) soit du fait de migrations positives (plus d'entrées que de sorties du territoire).

	Population	%	Densité (hab/km <sup>2</sup> )
Ain	515 270	9,1%	89
Ardèche	286 023	5,1%	52
Drôme	437 778	7,8%	67
Isère	1 094 006	19,4%	147
Loire	728 524	12,9%	152
Rhône	1 578 869	28,0%	485
Savoie	373 258	6,6%	62
Haute-Savoie	631 679	11,2%	144
<b>Rhône-Alpes</b>	<b>5 645 407</b>	<b>100,0%</b>	<b>129</b>

Source : INSEE — recensement général de la population, 1999

L'évolution de la population n'est cependant pas identique selon les départements : la Loire perd des habitants avec le déclin de l'industrie traditionnelle (-0,27% par an en moyenne entre 1990 et 1999) tandis que la Haute-Savoie et l'Ain sont les départements en ayant gagné le plus au cours des trente dernières années.

### L'emploi en Rhône-Alpes

Au dernier recensement, la région Rhône-Alpes rassemble près de 10% de l'emploi total<sup>4</sup> (salariés et non salariés) de France soit près de 2,3 millions de personnes en activité dans la région. Au regard de l'emploi salarié privé (1,7

<sup>1</sup> Source : INSEE

<sup>2</sup> Source : INSEE Recensement de la population 1999

<sup>3</sup> Source : INSEE recensement de la population

<sup>4</sup> Source : INSEE recensement de la population 1999

millions de salariés), elle fait partie des régions les plus dynamiques : sur les dix dernières années, le taux de croissance annuel moyen de l'emploi a été de 2,31%<sup>5</sup> (1,90% en France). Cette évolution a été différente selon les départements : la Loire a un rythme de croissance bien plus faible (+1,5% par an en moyenne) et à l'inverse, les départements de l'Ain (+2,87%), de la Savoie (+2,84%) et de la Haute-Savoie (+2,81%)<sup>6</sup> sont ceux ayant gagné le plus d'emplois.

## L'évolution de l'emploi sur le long terme dans les départements

	Emploi salarié privé	%	Evolution 1993-2002 (taux annuel moyen)
Ain	137 664	8,2%	2,87%
Ardèche	58 966	3,5%	2,30%
Drôme	121 445	7,2%	2,49%
Isère	304 973	18,1%	2,50%
Loire	190 545	11,3%	1,50%
Rhône	562 416	33,3%	2,05%
Savoie	116 565	6,9%	2,84%
Haute-Savoie	194 795	11,5%	2,81%
<b>Rhône-Alpes</b>	<b>1 687 369</b>	<b>100,0%</b>	<b>2,31%</b>
<b>France</b>	<b>15 862 172</b>		<b>1,90%</b>

Source : UNEDIC, données annuelles de l'emploi salarié provisoires au 31/12/2002

Aujourd'hui, le retournement de l'économie survenu en 2001 et avec le recul des échanges internationaux mais aussi la hausse des prix du pétrole, la baisse des bourses, le ralentissement économique au sein des grandes puissances internationales (Allemagne notamment dans la

zone Euro) et les tensions géopolitiques (guerre en Irak) ont provoqué un certain attentisme et ont généré une diminution de l'activité<sup>7</sup>. La région affiche ainsi en 2002, son taux d'évolution de l'emploi le plus faible depuis 1993 : +0,4% et si certains secteurs d'activité continuent néanmoins de gagner des emplois, d'autres en perdent, en particulier l'industrie qui marque un net recul dans de nombreux secteurs.

## Une région davantage industrialisée qu'à l'échelle nationale

L'industrie est la spécificité de la région (avec 28%<sup>8</sup> des emplois contre 24% sur l'ensemble du territoire) et ce, malgré une faible progression de l'industrie sur le long terme (+0,44% de salariés par an en moyenne entre 1993 et 2002 ; -0,39% en France) et un poids en baisse (elle représentait 41% des emplois en 1985).

Ce secteur reste aujourd'hui un vecteur clé de l'économie et Rhône-Alpes apparaît ainsi comme une grande région industrielle, diversifiée mais spécialisée dans les biens intermédiaires (première région productrice de France) ainsi que dans les biens d'équipement et également bien représentée dans les biens de consommation. Ces principales activités industrielles sont ainsi :

- les biens intermédiaires et plus particulièrement la métallurgie et la transformation des métaux (75 500 salariés ; -3,7% en 2002) mais aussi l'industrie des composants électriques et électroniques (37 800 salariés ; -3,5% en 2002), la chimie, le caoutchouc, le plastique (-2,3% en 2002) et des spécialités comme le textile, mieux préservé que dans d'autres régions françaises qui subit toutefois des pertes importantes en 2002 (-7,6%).

- les biens d'équipements et notamment l'industrie des équipements mécaniques (73 400 salariés ; -2% en 2002). Les équipements électriques et électroniques emploient également 28 800 salariés (-3,4%).

- les biens de consommation : avec l'industrie des équipements du foyer (-5,8%) et la pharmacie, parfumerie, entretien (+4,5%).

Citons également l'industrie agro-alimentaire qui emploie 47 500 salariés et contrairement à la plupart des autres secteurs industriels gagne des emplois en 2002 (+1,4%).

Trois grandes agglomérations

## Evolution de l'emploi dans les principaux secteurs d'activité de la région entre 2001 et 2002\*

Principaux secteurs employeurs du département		Emplois au 31/12/2002 en Rhône-Alpes	Evolution en un an	
			Rhône-Alpes	France
	Services opérationnels	154 980	3,1%	4,5%
	Commerce de détail, réparations	149 197	1,2%	1,2%
	Construction	129 738	0,6%	0,4%
	Santé, action sociale	122 256	2,9%	3,4%
	Conseil et assistance	119 406	2,3%	0,5%
	Transports	97 772	2,5%	1,5%
	Commerce de gros	96 821	0,1%	0,7%
	Hôtels et restaurants	86 816	2,3%	2,5%
	Métallurgie et transformation des métaux	75 477	-3,7%	-2,6%
	Industries des équipements mécaniques	73 417	-2,0%	-2,3%
	Chimie, caoutchouc, plastiques	50 646	-2,3%	-1,9%
	Industries agricoles et alimentaires	47 513	1,4%	0,2%
	Commerce et réparation automobile	46 304	1,2%	1,4%
	Activités financières	42 213	1,0%	0,8%
	Industries des comp, électriques et électro,	37 805	-3,5%	-5,8%
	Activités immobilières	33 263	-1,7%	-0,3%
	Education	29 295	0,1%	0,7%
	Industries des équip, électriques et électro,	28 834	-3,4%	-4,8%
	Activités associatives et extra-territoriales	28 038	2,2%	2,3%
	Industries des équipements du foyer	26 242	-5,8%	-4,8%
	Activités récréatives, culturelles et sportives	25 127	2,1%	1,4%
	Industrie textile	25 028	-7,6%	-6,5%
	<b>Total principaux secteurs</b>	<b>1 526 188</b>		
	<b>Tous secteurs</b>	<b>1 687 369</b>	<b>0,4%</b>	<b>0,7%</b>

Source : Unedic, statistiques annuelles de l'emploi salarié - au 31/12/2001 et 2002 - Champ: Secteur privé (hors agriculture) et hors activités extra-territoriales.

\* Données 2002 provisoires.

<sup>5</sup> Source Unedic, emploi salarié entre 1993 et 2002

<sup>6</sup> Source : Unedic, emploi salarié au 31/12/2002, données provisoires

<sup>7</sup> Source : INSEE l'année économique et sociale 2002

<sup>8</sup> Source : Unedic, emploi salarié au 31/12/2002, données provisoires

concentrent la moitié de l'activité industrielle régionale : le sud de Lyon (pharmacie, chimie, construction de poids lourds), Grenoble (production électrique et électronique, numérique) et Saint-Étienne (métallurgie, mécanique, textile). On retrouve par ailleurs des spécialités régionales : vallée de l'Arve (décolletage), Tarentaise et Maurienne (métallurgie et travail des métaux), Oyonnax dans l'Ain (plasturgie), région de Vienne et Roussillon (chimie), région de Roanne (textile, habillement et armement) et sud de la Drôme (industrie nucléaire).

L'industrie rhônalpine a des caractéristiques fortes :

- la prépondérance des PME (textile, métallurgie et transformation des métaux, etc.) : 60% de l'emploi industriel dépend d'entreprises de moins de 500 salariés contre 53 % en France<sup>9</sup>,
- une sous-traitance importante (mécanique, tôlerie-chaudronnerie, plastique et décolletage) : près de 25% du potentiel français se situe en Rhône-Alpes<sup>10</sup>,
- des traditions locales fortes (décolletage, textile),
- un tissu artisanal dense (162 entreprises pour 10 000 habitants contre 135 au niveau national<sup>11</sup>).
- une industrie très ouverte sur l'extérieur : Les produits industriels rhônalpins s'exportent (seconde région exportatrice de France) en particulier les biens d'équipement professionnels (composants électroniques, ordinateurs, équipements informatiques, etc.), les véhicules automobiles ou encore les produits chimiques de base. Ces produits sont expédiés principalement vers l'Union Européenne (60%) dont l'Allemagne (15%) et l'Italie (12,6%)<sup>12</sup>.

Cette importance de la sous-traitance et cette forte ouverture vers l'extérieur fonde la richesse de l'industrie rhônalpine mais peut également devenir un levier à la crise en cas de récession économique généralisée.

Ainsi, aujourd'hui avec la diminution de l'activité industrielle et l'accroissement des licenciements économiques (restructurations, fermetures d'entreprises) l'emploi dans ce secteur s'est globalement réduit de 2,6%<sup>13</sup> en 2002 (après être resté stable en 2001).

### La construction

Secteur d'importance en Rhône-Alpes avec 130 000 salariés à la fin 2002, la construction a gagné en un an 0,6% d'emplois supplémentaires (0,4% en France).

### Une tertiarisation de plus en plus forte pour une industrie plus performante

Le secteur tertiaire, principal employeur de l'économie rhônalpine, emploie près de 64% des salariés dans la

région<sup>14</sup> et prend de plus en plus d'ampleur sur le long terme (+3,53% par an en moyenne entre 1993 et 2002 ; 3,01% au niveau national).

Ce secteur s'amplifie dans l'économie régionale mais se développe aussi en lien avec l'industrie via notamment les services aux entreprises. Les secteurs principaux sont ainsi :

- le commerce (290 000 salariés) : le commerce de détail, réparations (149 200 salariés ; +1,2% en 2002), le commerce de gros (96 800 salariés ; +0,1%) et le commerce et réparation automobile (46 300 salariés ; +1,2%).

- les services aux entreprises (277 000 salariés) et notamment les services opérationnels (155 000 salariés ; +3,1% en 2002) et le conseil et assistance (119 400 salariés ; +2,3%). Suite aux mouvements d'externalisation, les industries incorporent de plus en plus les services dans leur production (intérim, nettoyage, sécurité, gestion des déchets mais aussi architecture, conseil, contrôle, audit, gestion, informatique, études, recherche et développement, etc.) afin d'enrichir leur offre et améliorer leur compétitivité d'où le fort développement de ce secteur en région, notamment autour de Lyon et Grenoble (+15,5% d'effectifs entre 1996 et 2002<sup>15</sup>). Les spécificités régionales dans ce domaine restent les activités de recherche et développement et d'ingénierie technique : un important travail de recherche se développe en amont (parallèlement à une recherche publique fortement développée) conférant à la région des domaines de spécialisation pointus (à un niveau international) notamment dans la pharmacie et la chimie (16% des brevets déposés en France sont inventés en Rhône-Alpes). La région présente aussi un fort potentiel dans le secteur informatique (autour de Grenoble). Rhône-Alpes a ainsi su rendre son secteur industriel performant grâce à un secteur tertiaire tourné vers la recherche et l'innovation.

- le transport : +2,5% en 2002 et 97 800 salariés.

- les services aux particuliers : l'hôtellerie-restauration notamment (86 800 salariés ; +2,3% en 2002) et les activités récréatives, culturelles et sportives (25 100 salariés ; +2,1%) du fait du fort caractère touristique de la région (sports d'hiver, tourisme vert, tourisme d'affaires, etc.) : Rhône-Alpes représente le troisième département touristique français.

En 2002, contrairement à l'industrie, le secteur tertiaire continue globalement de gagner des emplois (+1,8%) mais à un rythme plus faible.

<sup>9</sup> source : INSEE — fichier Sirène - 1998

<sup>10</sup> Source : Atlas de l'industrie — cf. référence en fin de contexte.

<sup>11</sup> Source : INSEE Sirène données au 1<sup>er</sup> janvier 1999

<sup>12</sup> Source Direction Régionale des douanes et droits indirects, base de données BEATRICE

<sup>13</sup> Source : UNEDIC, emploi salarié entre 2001 et 2002

<sup>14</sup> Source : Unedic, emploi salarié au 31/12/2002, données provisoires

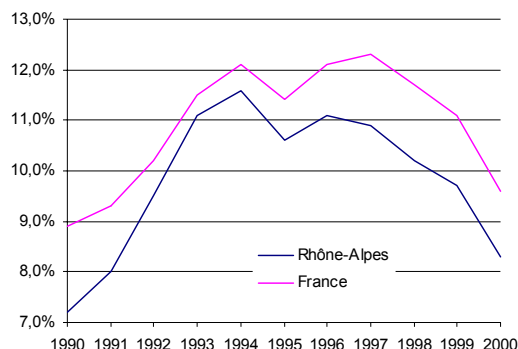
<sup>15</sup> Source : les échos du 20 octobre 2003

*Une surréaction à la conjoncture mais un taux de chômage plus faible qu'au niveau national*

Compte tenu de l'importance de l'emploi industriel et de la sous-traitance (qui implique une forte dépendance aux donneurs d'ordre), la région, fortement ouverte sur l'extérieur, amplifie systématiquement les cycles économiques à la hausse comme à la baisse. Le marché du travail en est le reflet : après le retournement de l'économie courant 2001 touchant l'ensemble du pays, la région a fortement réagi et plus particulièrement dans le secteur de l'industrie. La demande d'emploi qui diminuait depuis 1997 a recommencé à croître courant 2001 : le nombre de demandeurs d'emploi rhônalpins s'est accru de 6,6% en 2001 et de 6,4% en 2002 et ce plus fortement qu'au national (+4,8%). Dans la région, le département du Rhône a été le plus touché en 2002 (+12,2%) devant l'Ain (+8,8%) et la Drôme (+8,5%)<sup>16</sup>.

Toutefois, malgré ses évolutions, le dynamisme de la région se traduit par un taux de chômage qui reste plus faible qu'au national : 8,8% pour la région contre 9,7% en France<sup>17</sup> au quatrième trimestre 2003. Comparativement, ce taux a toujours été plus faible en Rhône-Alpes même si l'écart s'est réduit au cours des années 1993 et 1994. En ce sens, malgré ces surréactions, le marché de l'emploi est plus favorable en Rhône-Alpes que dans le reste du pays.

Evolution comparée des taux de chômage en France et en Rhône-Alpes de 1990 à 2000  
(chômage BIT, en moyenne annuelle; France métropolitaine, source INSEE)

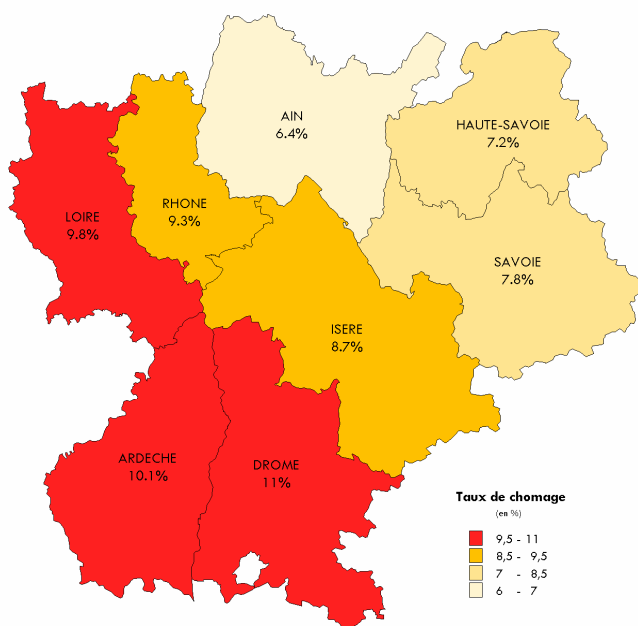


Une telle situation est la conséquence :

- d'un dynamisme économique important : la région produit à elle seule près de 10% de la valeur ajoutée nationale<sup>18</sup>, le PIB par habitant est supérieur de 3 000 euros à la moyenne nationale,
- de la présence d'un réseau d'infrastructures dense offrant une certaine mobilité,
- de la proximité de marchés du travail étrangers (Suisse notamment).

Le taux de chômage varie toutefois nettement selon les départements : de 6,4% dans l'Ain à 11% dans la Drôme à la fin 2003. Le chômage est ainsi davantage présent dans le sud et l'ouest de la région (Ardèche, Drôme, Loire) que dans le nord et l'est (Ain, Savoie, Haute-Savoie).

Taux de chômage Tous Publics au sens du BIT\* au 31/12/2003  
(\*Bureau International du Travail - Source INSEE)



<sup>16</sup> Source INSEE l'année économique et sociale 2002

<sup>17</sup> Source : INSEE données CVS 4<sup>ème</sup> trimestre 2003 au sens du BIT

<sup>18</sup> Source INSEE 2000

**Rhône-Alpes  
en quelques  
chiffres...**

Chiffres-clés		Rhône-Alpes	France	
<b>Démographie</b>	Population	5 645 407	58 518 395	
	Variation de la population (taux annuel moyen entre 1990 et 1999)	+ 0,60%	+ 0,37%	
	Population estimée au 1er janvier 2002	5 767 242	59 342 121	
<b>Revenus fiscaux</b>	Médiane du revenu fiscal en 2000	14 394,9	13 948,8	
	Part des ménages imposés en 2000	62,1%	60,6%	
<b>Emploi et chômage</b>	Taux d'activité	56,6%	55,2%	
	Emploi total (salarié et non salarié) au lieu de travail en 1999	2 265 001	22 800 731	
	Variation de l'emploi total (taux annuel moyen entre 1990 et 1999)	+0,48%	+ 0,29%	
	Salariés du secteur privé	Industrie	28,3%	23,7%
		Construction	7,7%	7,9%
		Tertiaire	63,9%	68,3%
	Salariés handicapés (établissements assujettis)	24 469	219 000	
	Part parmi l'ensemble des salariés	3,0%	2,8%	
	Taux d'emploi direct (2001)	4,4%	ND	
	Taux de chômage (4 <sup>ème</sup> trimestre 2003 - Tous publics)	8,8%	9,7%	
	Nombre de demandeurs d'emploi — catégorie 1	213 146	2 679 558	
	Evolution en un an	+7,7%	+ 6,0 %	
	Part des demandeurs handicapés	6,5%	5,3%	
<b>Etablissements et secteurs d'activité</b>	Nombre d'établissements	292 885	2 767 774	
		Industrie	12,2%	10,6%
		Construction	12,4%	12,0%
		Commerce et réparations	25,5%	26,9%
		Services	49,9%	50,5%
	Dont 10 salariés et plus	26 038	233 677	
	Dont 500 salariés et plus	156	1 824	
	Nombre d'établissements assujettis (loi de 87)	10 035	ND	
	Nombre de Centres d'Aide par le Travail	142	ND	
	Nombre d'entreprises adaptées	64	549	

Sources détaillées : cf. en annexe à la fin de ce document

**Sources d'informations utilisées et réactualisation**

- Atlas de l'industrie — DRIRE Rhône-Alpes, INSEE Rhône-Alpes, SGAR Préfecture Rhône-Alpes — 2001. Ce document est disponible à l'adresse internet : [www.rhone-alpes.drيره.gouv.fr/di/industrie/index.htm](http://www.rhone-alpes.drيره.gouv.fr/di/industrie/index.htm).
- Programmes territoriaux du Service Public de l'Emploi : Synthèse départementale — Diagnostics et plans d'action locaux — Publication DRTEFP Rhône-Alpes. Ces documents — un pour chaque département - sont publiés tous les ans.
- Tableaux de l'Economie Rhône-Alpes 2001-2002 — INSEE Rhône-Alpes.
- UNEDIC, Statistique annuelle de l'emploi salarié. Ces informations sont disponibles sur le site internet : <http://www.assedic.fr/unistatis/>. Précaution : les chiffres de la dernière année disponible sont des chiffres provisoires.
- Chiffres-clés - INSEE Rhône-Alpes. Document régulièrement remis à jour et disponible sur internet à l'adresse suivante : [http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/rhone-alpes](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/rhone-alpes) puis « zoom sur un territoire chiffres-clés ».

## Analyses

# La demande d'emploi des personnes handicapées en 2003 en Rhône-Alpes

## La situation actuelle

### Une année difficile mais contrastée selon les publics

Comparativement au national, la région connaît une année 2003 plus difficile : la demande d'emploi tous publics s'accroît plus fortement (7,7% contre 5%).

Dans ce contexte, la hausse observée de la demande d'emploi des personnes handicapées, bien que de 6%, apparaît comme plus limitée en Rhône-Alpes: la surréaction constatée pour ce public au niveau national ne s'observe pas. De plus, cette progression reste à un niveau inférieur à la hausse régionale.

### Evolution de la demande d'emploi en 2003

	Rhône-Alpes		France entière	
	Effectif 2003	Evolution 2002/2003	Effectif 2003	Evolution 2002/2003
Handicapés	13 805	6,0%	140 786	7,4%
Non handicapés	199 341	7,8%	2 538 772	4,9%
Tous publics	213 146	7,7%	2 679 558	5,0%

Source : ANPE, DEFM-PERSEE au 31/12 de chaque année - Champ : catégorie 1 de la demande d'emploi

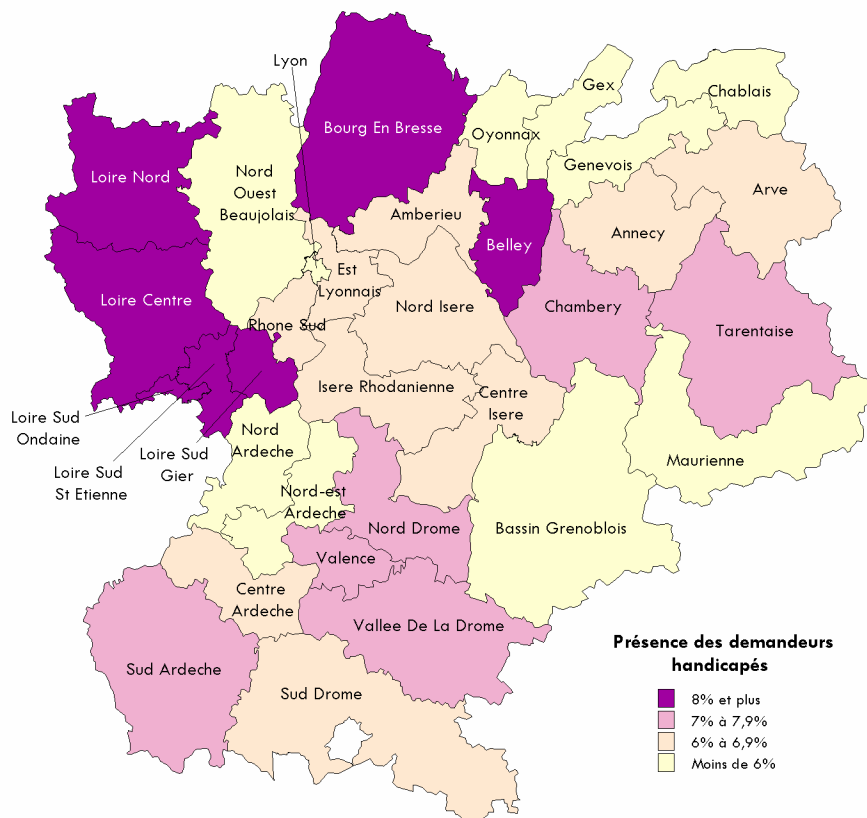
Conséquence dans la région de ce différentiel entre publics handicapés et non handicapés : la proportion de ce public spécifique dans la demande d'emploi se réduit légèrement: ils représentaient 6,5% en 2002 et sont 6,6% en 2003.

A la fin 2003, 13 805 personnes handicapées sont ainsi inscrites au chômage en Rhône-Alpes. Ces demandeurs sont

plus présents dans l'ensemble des territoires de la Loire - ce qui s'explique notamment par l'histoire industrielle forte de ce département en reconversion économique - ainsi que dans les zones de Bourg en Bresse et de Belley où leur proportion dépasse les 8% (cf. carte).

A noter par ailleurs que les évolutions de la demande d'emploi des personnes handicapées sont différentes selon les départements : si la demande s'accroît dans l'Ain, l'Ardèche, l'Isère, la Loire et la Savoie (entre +8% en Ardèche et +11,8%, dans l'Ain) elle reste stable dans la Drôme (-0,4%) et situation atypique diminue en Haute-Savoie (-12,2% ; 154 demandeurs en moins).

Présence des personnes handicapées dans la demande d'emploi  
(Source: ANPE, DEFM Persée TH et DEFM Persée au 31/12/2003)





Répartitions par publics dans les catégories de la demande d'emploi en Rhône-Alpes

	Handicapés	Non handicapés
Catégorie 1	50,0%	59,4%
Catégorie 2	27,6%	12,0%
Catégorie 3	6,2%	7,9%
Catégorie 4	3,4%	3,3%
Catégorie 5	4,5%	2,3%
Catégorie 6	5,5%	10,8%
Catégorie 7	2,2%	2,2%
Catégorie 8	0,7%	2,1%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Effectif</b>	<b>27 619</b>	<b>335 474</b>

Source : ANPE, DEFM- PERSEE au 31/12/2003

### Les catégories de la demande d'emploi

Si près de la moitié des demandeurs handicapés recherchent un emploi à temps plein (catégorie 1), une proportion non négligeable (28%) recherche, compte tenu de leur handicap, un emploi à temps partiel (catégorie 2 de la demande d'emploi)<sup>1</sup>. A l'inverse, les catégories 6, 7 et 8, qui concernent les personnes ayant déjà une activité réduite de plus 78 heures dans le mois, comptent proportionnellement moins de demandeurs handicapés<sup>2</sup>.

Les caractéristiques des demandeurs de catégorie 2 sont analysées dans la partie suivante (fiches publics).

<sup>1</sup> C'est le cas d'une personne sans emploi, immédiatement disponible et recherchant un emploi à durée indéterminée et à temps partiel (cat.2) ou à temps plein (cat.1).

<sup>2</sup> Elles représentent, au total, 8,4% des demandes des handicapés et 15,1% des non handicapés.

similaires entre publics au niveau régional, la rigidification du marché du travail touche en fait de façon plus conséquente les personnes handicapées dans la plupart des départements (hormis la Savoie et la Haute-Savoie - cf. page suivante). Par ailleurs, la Haute-Savoie et la Drôme et connaissent une évolution positive de leur taux d'écoulement (respectivement +8 points et +3,3 points); ils sont en 2003, les seuls départements où le nombre de demandeurs handicapés

diminue (mais très faible baisse dans la Drôme).

### Une rigidité accentuée du marché du travail notamment pour les personnes handicapées

Le taux d'écoulement nous indique si la région offre des possibilités de sortie rapide du chômage ou non : plus il est élevé, plus ces potentialités de sortie sont grandes<sup>19</sup> et plus le marché du travail est considéré comme fluide.

Cette fluidité est due soit à une diminution des stocks de demandeurs soit à une augmentation des flux de sortie.

Ainsi en 2003, plus d'un demandeur handicapé sur deux est sorti du chômage en Rhône-Alpes (54,2%, cf. tableau page suivante). Néanmoins, ce taux est largement inférieur à celui des non handicapés : plus de 11 points d'écart. Cette plus grande rigidité du marché du travail s'observe en Rhône-Alpes mais aussi pour chacun de ses départements : dans la région, de fait, si la Haute-Savoie a le taux d'écoulement le plus élevé pour les personnes handicapées (62,1%), il reste inférieur au taux le plus faible des non handicapés (63,7% en Ardèche).

Par ailleurs, le marché du travail se rigidifie et cet indicateur est en baisse pour les demandeurs handicapés (-1,5 points en un an) comme pour les autres publics (-1,4 points). Signalons que bien que ces évolutions soient

### Le comportement de la demande d'emploi sur le long terme ?

Au-delà de ces évolutions sur un an, il est intéressant de considérer le comportement général de la demande d'emploi handicapée et non handicapée sur un plus long terme ; à la fois dans une phase de diminution du chômage (1997-2000) et sur la phase actuelle de ralentissement que la région connaît de façon continue depuis mai 2001<sup>20</sup>.

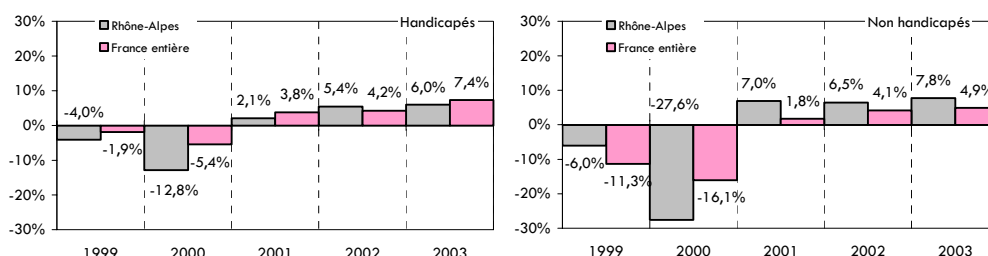
Trois aspects ressortent de ces évolutions (cf. graphique ci-dessous) et engendrent une question :

- La région Rhône-Alpes, comparativement au national, surréagit à la bonne comme à la mauvaise période économique et ce quel que soit le public. Les caractéristiques de son économie (cf. contexte économique) en sont l'explication.

- Contrairement au national, la demande d'emploi des personnes handicapées a des mouvements de plus faible ampleur que celle des non handicapés ; ce qui confirme la plus grande inertie de la demande d'emploi pour les personnes handicapées observée grâce au taux d'écoulement (cf. point précédent). Si elles bénéficient moins de la période de croissance, la hausse du chômage les touche également plus faiblement.

- En ce sens, les évolutions de la demande handicapée apparaissent plus favorables en région. Au niveau national, la demande d'emploi de ce public est en

Taux de croissance annuel de la demande d'emploi : phases 1998-2000 et 2001 à aujourd'hui



Source : ANPE, DEFM- PERSEE au 31/12 de chaque année - Champ : catégorie 1 de la demande d'emploi

<sup>19</sup> Le taux d'écoulement sur l'année 2003 (tiré de « Les métiers qui bougent », série Les Cahiers, Observatoire de l'ANPE, Octobre 2003) rapporte le nombre total de demandeurs

au 31/12/2003 à la somme du nombre total de demandeurs au 31/12/2002 et des flux d'entrées entre le 31/12/2002 et le 31/12/2003.

<sup>20</sup> A la fin 2003, le niveau de fin 1997 n'est toujours pas atteint.



effet encore plus fragilisée : non seulement le public handicapé bénéficie moins de la croissance mais aussi surréagit en période de remontée du chômage.

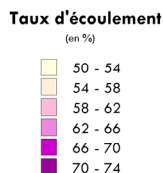
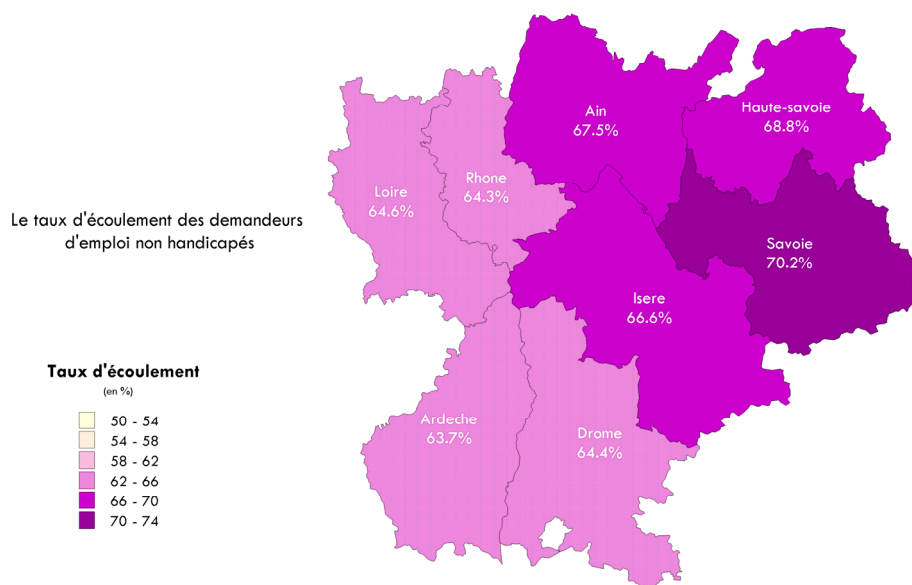
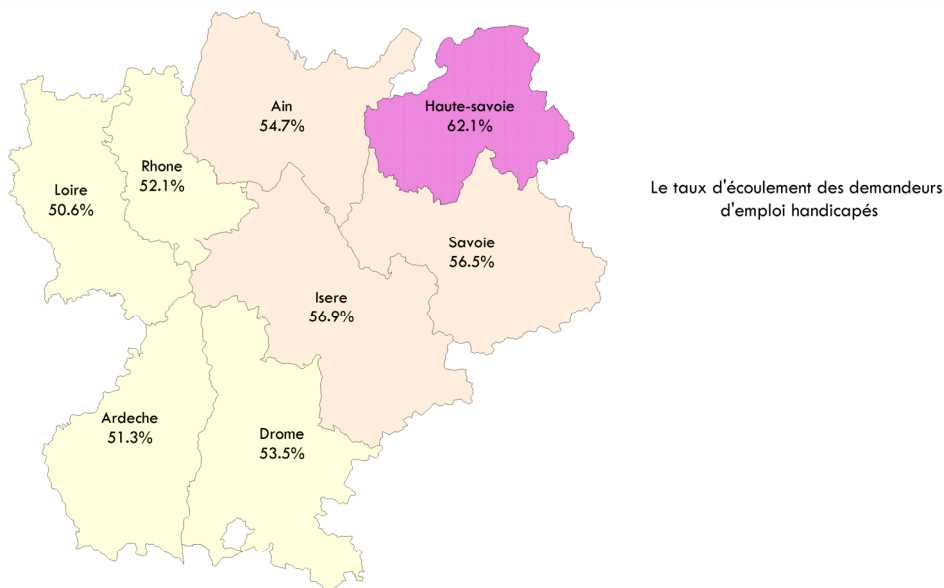
- Un effet retard ? Sur la phase actuelle de ralentissement, on remarque également que l'augmentation du nombre de demandeurs handicapés a d'abord été plus faible pour

ensuite se rapprocher du taux des non handicapés. Ainsi, annuellement depuis 2001, les taux de croissance vont en augmentant pour les handicapés plus nettement que ce que l'on peut observer pour les non handicapés.

Les évolutions futures infirmeront ou confirmeront la présence d'un éventuel effet retard.

### La fluidité du marché du travail en 2003

(Source: ANPE, DEE et DEFM Persée, année 2003 et stock au 31/12/2002 et 2003)



### Taux d'écoulement en Rhône-Alpes en 2003 et écart en points par rapport à 2002

	Rhône-Alpes		Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie
	Taux en 2003	Ecart								
Handicapés	54,2%	-1,5 pts	-3,3 pts	-0,7 pts	+3,3 pts	-2,3 pts	-3,8 pts	-4,3 pts	-0,4 pts	7,9 pts
Non handicapés	65,8%	-1,4 pts	-1,0 pts	+0,3 pts	+0,4 pts	-1,1 pts	-2 pts	-2,2 pts	-1,5 pts	-1,3 pts

Source : ANPE, DEFM et DEE - PERSEE au 31/12 de chaque année - Champ : catégorie 1 de la demande d'emploi

### Les motifs d'entrée et de sortie du chômage

Bien que comparativement à l'année précédente, les entrées de personnes handicapées dans la demande d'emploi évoluent faiblement (+0,4%), les sorties en baisse (-1,7%) sont insuffisantes : ces deux aspects conjoints expliquent l'accroissement de leur demande d'emploi en 2003.

Quel que soit le public concerné, les fins de contrat et les licenciements non économiques<sup>1</sup> sont les principales causes d'entrée au chômage (plus de 40% des motifs). Dans la région, l'accroissement des entrées des personnes handicapées est due à l'augmentation des entrées pour licenciements non économiques et licenciements économiques anticipés ainsi qu'aux entrées pour fins de contrats et inscriptions de primo-demandeurs.

	Handicapés			Non handicapés		
	Effectifs	Part	Evol.	Effectifs	Part	Evol.
Lic. éco hors fin de conv.de conversion	610	3,6%	-20,5%	19 056	4,8%	-17,4%
Fin de convention de conversion	19	0,1%	*	364	0,1%	*
Licenciement éco PAP anticipé	283	1,7%	379,7%	9 348	2,3%	330,6%
Autres licenciements	2 894	16,9%	6,9%	51 112	12,8%	6,0%
Démission	453	2,6%	-15,5%	22 908	5,8%	-6,2%
Fin de contrat	4 148	24,2%	3,4%	120 064	30,2%	1,1%
Fin de mission	1 274	7,4%	-7,8%	51 348	12,9%	-3,3%
Primo entrée	198	1,2%	21,5%	26 937	6,8%	16,1%
Reprise d'activité	944	5,5%	-3,1%	15 418	3,9%	3,2%
Autres cas non spécifiés	6 284	36,7%	-1,6%	81 599	20,5%	0,3%
<b>Total</b>	<b>17 107</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,4%</b>	<b>398 154</b>	<b>100,0%</b>	<b>2,0%</b>

Source : ANPE, DEFAM, DEE - PERSEE au 31/12/2002 et au 31/12/2003 - Champ : catégorie 1 de la demande d'emploi

\* En raison des effectifs très limités pour ce motif, l'évolution sur 1 an n'est pas significative

Plus de 55% des motifs de sortie du chômage concernent des reprises d'emploi ou des absences au contrôle. En 2003, ce sont notamment les sorties pour absence au contrôle qui se réduisent (-8,1%) pour les personnes handicapées. A noter également les « autres arrêts » qui ont diminué de 26%.

	Handicapés			Non handicapés		
	Effectifs	Part	Evol.	Effectifs	Part	Evol.
Reprise d'emploi	4 384	24,6%	2,0%	108 610	29,9%	4,6%
Entrée en stage	2 410	13,5%	6,8%	25 722	7,1%	14,3%
Service national	4	0,0%	*	58	0,0%	*
Arrêt maladie	1 662	9,3%	8,7%	15 978	4,4%	2,5%
Retraite	7	0,0%	*	123	0,0%	*
Dispense	714	4,0%	5,5%	8 131	2,2%	3,0%
Autres arrêts	442	2,5%	-26,0%	7 663	2,1%	-10,3%
Changements d'ALE	346	1,9%	-0,3%	10 138	2,8%	4,3%
Absence au contrôle	5 515	30,9%	-8,1%	138 728	38,1%	-6,0%
Radiat.adm, non présent 1 <sup>er</sup> ent.	180	1,0%	0,6%	7 117	2,0%	-1,0%
Radiat. adm, non présent conv.PNAE	7	0,0%	*	161	0,0%	*
Autres radiations administratives	984	5,5%	18,7%	21 551	5,9%	27,9%
Autres cas non spécifiés	1 172	6,6%	-14,5%	19 683	5,4%	-7,5%
<b>Total</b>	<b>17 827</b>	<b>100,0%</b>	<b>-1,7%</b>	<b>363 663</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,4%</b>

Source : ANPE, DEFAM, DES - PERSEE au 31/12/2002 et au 31/12/2003 - Champ : catégorie 1 de la demande d'emploi

\* En raison des effectifs très limités pour ce motif, l'évolution sur 1 an n'est pas significative

<sup>1</sup> Les licenciements non économiques (« autres licenciements » dans le tableau) sont dus, selon le droit du travail, soit à un motif disciplinaire (faute du salarié), soit non disciplinaire (modification substantielle d'un élément du contrat de travail refusée par le salarié, perte de confiance ou, point qui nous intéresse plus particulièrement : l'inaptitude physique constatée par le Médecin du Travail). Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site officiel de l'administration française : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

## Caractéristiques des demandeurs d'emploi handicapés et évolutions

Les explications que l'on peut trouver à cette plus grande inertie de la demande d'emploi des personnes handicapées sont liées à leurs caractéristiques socio-professionnelles mais aussi à leur handicap.

### Le handicap en lui-même comme frein à la reprise d'emploi

Si les personnes handicapées ont des caractéristiques professionnelles qui expliquent leur difficulté à retrouver un emploi (cf. point suivant), les difficultés liées à leur handicap ne sont pas à minimiser : on sait, grâce à l'enquête HID<sup>21</sup>, qu'une personne qui accumule une ou plusieurs déficiences est fragilisée sur le marché du

Comparaison des durées moyenne de recherche d'emploi (en mois)

	Rhône-Alpes	
	Handicapés	Tous publics
<b>Sexe</b>		
Hommes	14	9
Femmes	13	9
<b>Age</b>		
- de 25 ans	7	5
25 à 49 ans	12	9
50 ans et +	19	15
<b>Qualification</b>		
Ouvriers non qualifiés	15	10
Ouvriers qualifiés	13	9
Employés non qualifiés	14	9
Employés qualifiés	12	9
AMT et cadres	12	9
<b>Niveau de formation</b>		
Sans diplôme	17	11
Certificat d'études, SES	13	10
CAP, BEP	13	9
Bac	11	8
Bac + 2	12	8
Supérieur à Bac + 2	13	8
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>9</b>

Source : ANPE, DEFM- PERSEE au 31/12/2003 - Champ : catégorie 1 de la demande d'emploi



### Enquête « Testing » sur CV (ADIA / Paris 1 – Observatoire des discriminations - Jean-François Amadieu)

Cette étude, réalisée en France, met en parallèle 6 variables à la fois : le genre (homme, femme), l'origine ethnique (Maghreb/France), le lieu de résidence (zone sensible ou non), le visage (beau/disgracieux), l'âge (avant et après 50 ans) et le handicap (via la mention Cotorep).

La méthode utilisée est celle de « l'audit par couple » : elle consiste à envoyer en réponse à une offre d'emploi plusieurs CV à la fois qui ne diffèrent que par une seule caractéristique (celle que l'on teste). Tous les CV sont validés par un cabinet de recrutement de telle sorte qu'il n'y ait aucun biais de contenu. Un CV dit de référence est élaboré : *Homme, nom et prénom français, résidant à Paris, blanc de peau, apparence standard*; à partir de ce CV, six autres sont envoyés avec pour chacun, une seule différence : la variable testée. Les offres d'emploi ciblées étaient celles de commerciaux (chargés de clientèle, commerciaux, technico-commerciaux) de niveau BTS. L'échantillon est suffisamment important pour que l'on puisse en tirer des résultats significatifs : 1806 CV ont été adressés à 258 offres différentes.

Les résultats de l'étude sont basés sur le nombre de réponses positives, c'est-à-dire une convocation à un entretien d'embauche reçue par les candidats ainsi que sur l'analyse des réponses négatives. Au total, du moins au plus discriminé, viennent la candidate femme puis les variables « lieu de résidence », « apparence », « âge », « origine maghrébine » et enfin « handicap ». Le handicap, qui nous intéresse plus particulièrement, montre donc une des plus fortes discriminations : les réponses positives sont 15 fois moins nombreuses que pour le candidat de référence et la mention du handicap ne suscite pas d'intérêt malgré le dispositif légal.

Pour les réponses négatives, si 30% de celles reçues par le candidat de référence sont personnalisées et indiquent que le CV est conservé par l'entreprise, aucune réponse négative ne le mentionne pour le candidat handicapé.

Pour plus d'informations, vous pouvez télécharger cette étude sur le site de l'observatoire des discriminations : <http://cergors.univ-paris1.fr/>

travail<sup>22</sup> et son taux de chômage augmente avec le nombre et le type de déficiences déclarées.

Par ailleurs, en Rhône-Alpes, on observe qu'à sexe, âge, qualification ou niveau de formation équivalents, l'ancienneté moyenne d'un demandeur d'emploi handicapé est toujours significativement plus longue (cf. tableau). Plus le niveau de qualification est bas, plus l'âge est élevé et plus cet écart entre les publics est important (par exemple, si un chômeur ouvrier non qualifié a une ancienneté moyenne de 10 mois, elle est de 15 mois pour une personne handicapée). Et même si l'on prend un profil de demandeur que l'on peut considérer comme un des mieux placés sur le marché du travail (demandeur homme de moins de 50 ans, qualifié et de niveau de formation supérieur au bac), cet écart est bien plus réduit mais subsiste encore (8 mois en moyenne contre 10 mois quand ce demandeur est handicapé).

Si les raisons peuvent être liées à une limitation dans l'exercice du métier recherché ou à une méconnaissance des mesures mises en place visant à la compensation du handicap, une étude menée par Adia et Paris I a pu montrer

<sup>21</sup> Handicaps-Incapacités-Dépendance, réalisée par l'INSEE en décembre 1999 et qui dresse un tableau d'ensemble de la population handicapée.

<sup>22</sup> L'emploi et le chômage des personnes handicapées en 1999, Premières Informations Premières Synthèses, novembre 2001, DARES

que les demandeurs d'emploi handicapés étaient fortement sujets à discrimination lors de leur recherche d'emploi, ne serait-ce que par la seule et simple mention de la caractéristique « Cotorep » (cf. encadré).

### Le handicap mais aussi les caractéristiques socioprofessionnelles

Une autre explication aux difficultés de sortie du chômage des personnes handicapées est liée à leurs caractéristiques socioprofessionnelles. Celles-ci, très marquées, n'observent que de légères variations suivant les départements : de fait, on retrouve le même profil moyen du demandeur d'emploi handicapé aussi bien en Rhône-Alpes et dans ses départements qu'au niveau national.

#### Le portrait moyen du demandeur d'emploi handicapé

Cette population se différencie de l'ensemble des demandeurs non handicapés par de nombreux aspects : elle est plus masculine (deux tiers d'hommes) et plus âgée (beaucoup moins de jeunes et plus de demandeurs d'au moins 50 ans). Elle est aussi moins qualifiée, moins diplômée et plus fréquemment ouvrière (notamment des ouvriers non qualifiés) ; a contrario le poids des techniciens, agents de maîtrise et cadres est très modeste.

L'ensemble de ces caractéristiques explique que près d'un tiers des demandeurs handicapés soient des chômeurs de longue durée (au moins un an). Ce dernier point est d'autant plus accentué que, par effet de « feed-back », plus une personne reste longtemps au chômage, plus elle a de probabilités d'y rester. En effet, ses compétences et plus encore ses compétences perçues s'érodent si bien que son « employabilité » peut apparaître problématique pour l'entreprise.

#### Origine du handicap et caractéristiques socio-professionnelles

Ces caractéristiques, si spécifiques, sont fortement liées à l'origine du handicap. Ainsi, concernant :

- les caractéristiques d'âge : rappelons que si une partie des handicaps est d'origine congénitale, d'autres sont contractés au cours de la vie et notamment au cours de la vie professionnelle. La survenance du handicap n'intervenant pas forcément en début de vie, la population handicapée se situe structurellement dans des tranches d'âge plus élevées que le reste de la population. Cet aspect est d'autant plus renforcé que les facultés de récupération d'un individu après un accident se réduisent avec l'âge. Ainsi, concernant les accidents du travail, le risque qu'un

### Les modes de reconnaissance du handicap

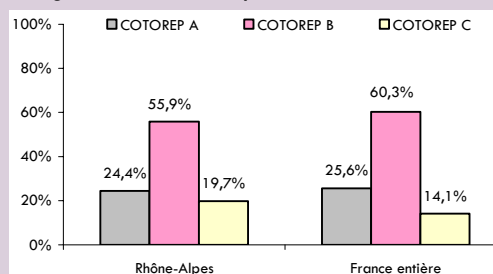
Plusieurs types de reconnaissances du handicap existent au sens de la loi de 87 : les personnes ayant fait reconnaître leur qualité de travailleur handicapé (RQTH) par la Cotorep en catégorie A, B ou C ainsi que, sous certaines conditions, les accidentés du travail, les invalides ainsi que les mutilés, veuves et orphelins de guerre. Ces régimes ne sont pas exclusifs : une personne peut être reconnue par la Cotorep et également être accidentée du travail. Aussi, si les types de reconnaissance des demandeurs d'emploi ne nous fournissent pas d'indications sur l'origine de leur handicap, l'analyse des catégories de reconnaissances Cotorep nous donne, par contre, pour la quasi-totalité du public (97% des 13 805 demandeurs handicapés considérés ici), une évaluation globale\* de la gravité de leur handicap. En Rhône-Alpes, les handicaps lourds (catégorie C) sont proportionnellement plus importants qu'au niveau national.

Répartition des publics prioritaires par modes de reconnaissance

	Rhône-Alpes	
	Effectif	Part
orphelin	242	1,6%
veuve de guerre	5	0,0%
mutilé de guerre	60	0,4%
<b>COTOREP A</b>	<b>3 273</b>	<b>21,7%</b>
<b>COTOREP B</b>	<b>7 496</b>	<b>49,6%</b>
<b>COTOREP C</b>	<b>2 648</b>	<b>17,5%</b>
en instance Cotorep	1 004	6,6%
pension invalidité	218	1,4%
rente accident de travail	170	1,1%
<b>Total</b>	<b>15 116</b>	<b>100,0%</b>

Source : ANPE, DEFM- PERSEE au 31/12/2003 - Champ : région Rhône-Alpes, catégorie 1 de la demande d'emploi (en gras, le public prioritaire considéré dans ce document)

Répartition des publics reconnus par la Cotorep en fonction de la gravité de leur handicap



\* dans une certaine mesure : en effet, le mode d'attribution d'une catégorie Cotorep se base sur les aspects médicaux du handicap mais aussi sur la situation de la personne vis-à-vis de son activité professionnelle. Par ailleurs, les politiques des Cotorep peuvent être différentes selon les départements (en terme de sursis à décision dans les cas les plus légers et de durée des reconnaissances attribuées). Enfin, la présence plus importante de structures du milieu protégé pourrait également entraîner un plus grand nombre de demandes de personnes ayant un handicap lourd (demande induite). On observe ainsi des disparités départementales importantes. Cf. Atlas 2002 Handicap et Emploi Rhône-Alpes, CRDI Rhône-Alpes.

accident soit considéré comme grave (c'est à dire qu'il entraîne la reconnaissance d'un handicap) est plus élevé avec l'âge : l'usure professionnelle engendrant des conséquences plus graves de l'accident<sup>23</sup>. De même, une étude de la CNAM<sup>24</sup> a également montré que la majorité des reconnaissances d'invalidité (55%) se faisait après 50 ans.

- les caractéristiques de sexe, de formation, de qualification et de secteur d'activité antérieur : compte tenu des risques professionnels et de la pénibilité de certains métiers, certains secteurs d'activité sont plus exposés que d'autres aux risques de survenance de handicap : ces secteurs aux métiers fréquemment occupés par des hommes comportent parmi les salariés, une proportion plus élevée de personnes handicapées<sup>25</sup>. L'indice de fréquence de accidents du travail est ainsi plus élevé dans l'industrie et le BTP<sup>26</sup> et concerne notamment les ouvriers, en particulier non qualifiés.

Au final, ces aspects d'âge, de qualification et d'activité professionnelle se retrouvent dans les caractéristiques à la fois des demandeurs handicapés mais aussi des salariés handicapés au niveau régional comme national et sont bien évidemment d'autant plus présentes dans les zones où la part de l'industrie est forte ; ce qui est le cas de façon générale en Rhône-Alpes.

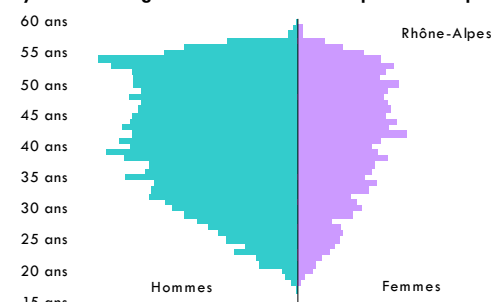
### Caractéristiques socioprofessionnelles : détail et évolutions

De quelle ampleur sont ces caractéristiques et comment ont-elles évolué sur la période actuelle ?

#### Une large majorité d'hommes

Deux tiers environ des demandeurs d'emploi handicapés sont des hommes : c'est une des spécificités de cette population. Chez les non handicapés, les proportions sont plus équilibrées puisque ne se dégagent que de biens moins nettes majorités (hommes en région et dans la plupart des départements - cf. tableau).

Pyramide des âges des demandeurs d'emploi handicapés



Source: ANPE, DEFM Persée au 31/12/2003, catégorie 1 de la demande d'emploi

#### Une population relativement âgée : la problématique de l'insertion des chômeurs de 50 ans et plus.

En 2003, l'âge moyen des demandeurs handicapés en Rhône-Alpes est de 41 ans — aucun département ne se distingue significativement de cette moyenne régionale. On retrouve ainsi systématiquement plus de demandeurs handicapés dans les tranches d'âge élevées<sup>27</sup> : ils sont bien plus présents dès 40 ans, et notamment chez les 50 ans et plus.

En terme d'évolution, la hausse du chômage observée dans la région a été nettement plus forte pour ces deux tranches d'âge (cf. tableau). A noter également que l'écart avec les non handicapés est important pour les 50 ans et plus : +7,6% contre +1,2% pour les autres publics.

La question de l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi d'au moins 50 ans est d'autant plus importante que la population handicapée est, on l'a vu, structurellement âgée (survenance du handicap en cours de vie et usure professionnelle — cf. point précédent). En ce sens, la mise en place d'actions spécifiques pour ce public apparaît comme essentielle.

#### Plus d'ouvriers non qualifiés

L'industrie est un secteur antérieur important des demandeurs handicapés et la catégorie socio-professionnelle qui se distingue chez ce public est donc celle des ouvriers : ils sont 39% contre 25% pour les non handicapés en Rhône-Alpes et plus de la moitié d'entre eux sont non qualifiés. Cette importance de la demande ouvrière parmi le public handicapé est une caractéristique forte : elle peut varier selon les caractéristiques locales du marché du travail mais l'écart avec les non handicapés reste conséquent quel que soit le département.

Très présents parmi les ouvriers, les demandeurs handicapés sont moins fréquemment que les autres des employés. Néanmoins, la moitié des demandeurs handicapés se situe dans cette catégorie (52,5%) qui, en un

<sup>23</sup> Source : CNAMTS, Statistiques technologiques des accidents du travail et des maladies professionnelles — remarques, année 2000.

<sup>24</sup> Données France entière dans « Les causes médicales des pensions d'invalidité nouvellement attribuées en 1998 », Données du régime général de l'Assurance Maladie, ENSM, département SV, CNAMTS, avril 2001.

<sup>25</sup> L'emploi des personnes handicapées en Rhône Alpes en 2001, CRDI-DRTEFP, série Synthèses, DRTEFP Rhône-Alpes, septembre 2003.

<sup>26</sup> A noter également que le développement de la sous-traitance et de l'intérim, fortement utilisés par l'industrie et la construction, a déplacé une partie du risque de ces deux secteurs vers le tertiaire (l'intérim et les activités de services quel que soit le type d'activité font en effet partie du secteur tertiaire).

<sup>27</sup> L'intervention du handicap au cours de la vie et le cumul des déficiences en sont les principales causes- cf. point précédent.



**Caractéristiques principales des demandeurs d'emploi de catégorie 1 en Rhône-Alpes, et évolution 2002/2003**

		Handicapés			Non handicapés		
		Effectifs	Part	Evol.	Effectifs	Part	Evol.
Sexe	Hommes	9 196	66,6%	5,5%	103 507	52,0%	-1,8%
	Femmes	4 609	33,4%	7,1%	95 834	48,0%	2,5%
Age	- de 25 ans	664	4,8%	6,1%	40 766	20,5%	8,9%
	25 à 39 ans	5 264	38,1%	2,9%	94 976	47,6%	9,5%
	40 à 49 ans	4 617	33,4%	8,7%	38 255	19,2%	6,9%
	50 ans et +	3 260	23,6%	7,6%	25 344	12,7%	1,2%
Qualification	Ouvriers non qualifiés	2 827	20,5%	-0,7%	22 125	11,1%	-3,1%
	Ouvriers qualifiés	2 548	18,5%	3,6%	27 359	13,7%	0,8%
	Employés non qualifiés	3 454	25,0%	12,0%	33 657	16,9%	9,1%
	Employés qualifiés	3 795	27,5%	7,5%	65 269	32,7%	9,3%
	AMT et cadres	1 166	8,4%	7,9%	49 001	24,6%	13,9%
	(2 niveaux) Non qualifiés	6 281	45,5%	5,9%	55 782	28,0%	3,9%
	Qualifiés	7 509	54,4%	6,2%	141 629	71,0%	9,1%
Niveau de formation	Sans diplôme, certif. d'études	4 484	32,5%	3,0%	35 079	17,6%	-3,2%
	BEP - CAP	6 785	49,2%	6,2%	72 461	36,3%	4,9%
	Bac et plus	2 523	18,3%	11,5%	89 540	44,9%	14,5%
<b>Total</b>		<b>13 805</b>	<b>100%</b>	<b>6,0%</b>	<b>199 341</b>	<b>100%</b>	<b>7,8%</b>

Source : ANPE, DEFM- PERSEE au 31/12/2003 - Champ : catégorie 1

an pour sa partie non qualifiée, réagit plus fortement à la hausse de la demande d'emploi (+12%).

De façon générale, le public handicapé est relativement peu qualifié (il s'agit là aussi d'un trait constant qui se retrouve dans l'ensemble des départements de la région). En effet, si 70% des non handicapés sont qualifiés (importante représentation chez les employés et les techniciens, agent de maîtrise et cadres), cela ne concerne que 55% des demandeurs handicapés.

Moins d'1 demandeur handicapé sur 5 a le niveau bac

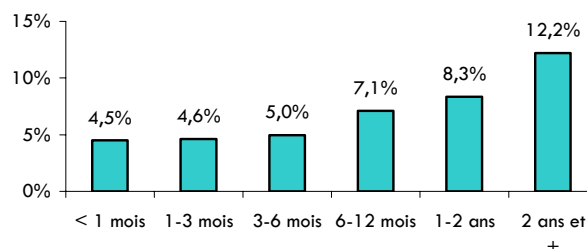
Associé à ce faible niveau de qualification, les demandeurs handicapés sont relativement peu formés: près d'un tiers sont sans diplôme ou avec le certificat d'étude et 82% ont un niveau inférieur au bac. En fait, près d'un demandeur handicapé sur deux a un niveau BEP-CAP. Ces niveaux de formation sont caractéristiques du public handicapé quelle que soit la zone géographique. On note cependant qu'en un an, dans un contexte économique difficile, ce sont les niveaux Bac et plus qui ont le plus subi l'augmentation de la demande d'emploi (+11,5%).

### En conséquence, une période de recherche d'emploi significativement plus longue

L'ensemble de ces caractéristiques, plus difficiles que celles des autres publics, a pour effet une durée de recherche d'emploi plus longue. Ainsi, la présence des personnes handicapées dans la demande d'emploi augmente avec l'allongement du chômage: elles constituent 4,5% des demandeurs de moins d'un mois d'ancienneté mais 12,2% parmi les 2 ans ou plus. La durée moyenne de recherche d'emploi pour un handicapé est ainsi de 14 mois en Rhône-Alpes mais de 9 mois pour le « Tous Publics ».

A noter également que 31% des chômeurs longue durée ont au moins 50 ans.

### Ancienneté au chômage et présence des demandeurs handicapés (en% de la demande tous publics)



Source : ANPE, DEFM- PERSEE au 31/12/2003 - Champ : région Rhône-Alpes, catégorie 1 de la demande d'emploi

Une ancienneté moyenne plus faible dans l'Ain et en Haute-Savoie

Résultat marquant, l'ancienneté moyenne d'inscription des demandeurs handicapés est plus faible dans deux départements: dans l'Ain et de même en Haute-Savoie (10 mois) à la fin 2003. Cette ancienneté plus faible dans le département s'observe d'ailleurs quelle que soit la caractéristique (sexe, âge, qualification, niveau de formation).

En résumé, les personnes les plus exposées professionnellement au risque de survenance d'un handicap (au sens de la loi de 87) sont plus fréquemment des ouvriers, notamment non qualifiés, issus de l'industrie ou du BTP. Dans la vie courante, l'âge élevé et l'influence du milieu social sont autant de terrains propices à l'apparition d'un handicap.

En aval, s'il apparaît clairement que le handicap, qu'il soit congénital ou survenant au cours de la vie, constitue un

frein à l'insertion professionnelle, la conjoncture économique défavorable, les démarches de recherche d'emploi plus difficiles (le handicap peut être perçu négativement par l'employeur), le type de qualification et les bas niveaux de formation expliquent que 2 demandeurs handicapés sur cinq soient chômeurs de longue durée et 1 sur 6 (15,8%) de très longue durée<sup>28</sup> en Rhône-Alpes. Enfin, si ces proportions peuvent varier selon les caractéristiques locales, l'importance du chômage de longue et très longue durée reste une caractéristique forte de la demande d'emploi handicapé dans tous les départements.

Catégories de métiers recherchés par les demandeurs d'emploi handicapés en Rhône-Alpes			Les Types de métiers demandés*	
	Effectif	Part	% dans le tous publics	
<b>Pers. des serv. aux personnes, aux entrep. et aux collect.</b>	<b>2 362</b>	<b>17,1%</b>	<b>9,1%</b>	
Intervenant(e) à domicile	243			
Intervenant(e) auprès d'enfants	209			
Agent(e) de service de collectivité	540			
Nettoyeur(se) de locaux et de surfaces	401			
Agent(e) de gardiennage et d'entretien	315			
Agent(e) de sécurité et de surveillance	436			
<b>Personnel des services administratifs et commerciaux</b>	<b>1 956</b>	<b>14,2%</b>	<b>6,8%</b>	
Agent(e) d'accueil	483			
Agent(e) administratif d'entreprise	690			
Secrétaire bureautique polyvalent	317			
Secrétaire bureautique spécialisé	211			
<b>Personnel de la distribution et de la vente</b>	<b>1 113</b>	<b>8,1%</b>	<b>5,1%</b>	
Employé(e) de libre-service (grande surface,...)	154			
Vendeur(se) en équipement de la personne (habillement,...)	176			
<b>Transports logistique</b>	<b>2 102</b>	<b>15,2%</b>	<b>10,0%</b>	
Livreur(se)	441			
Agent(e) du stockage et de la répartition de marchandises (magasinier)	790			
Agent(e) de manipulation et de déplacement des charges (manutentionnaire)	467			
<b>Mécanique, électricité, électronique</b>	<b>1 602</b>	<b>11,6%</b>	<b>9,9%</b>	
Agent(e) d'usinage des métaux	249			
Agent(e) de montage-assemblage de la construction mécanique	239			
Agent(e) de maintenance du matériel	285			
<b>Personnel des industriels de process</b>	<b>721</b>	<b>5,2%</b>	<b>9,5%</b>	
Agent(e) main de finition	479			
<b>Autres</b>	<b>3 949</b>	<b>28,6%</b>	<b>4,3%</b>	
<b>Total</b>	<b>13 805</b>	<b>100,0%</b>	<b>6,5%</b>	

Source : ANPE, DEFM- PERSEE au 31/12/2003 - Champ : catégorie 1 de la demande d'emploi

*\* Seuls les principaux métiers sont détaillés dans le tableau ci-contre.*

<sup>28</sup> Périodes de chômage respectivement équivalentes à 1 an ou plus et à 2 ans ou plus.



## Les profils-types des demandeurs handicapés

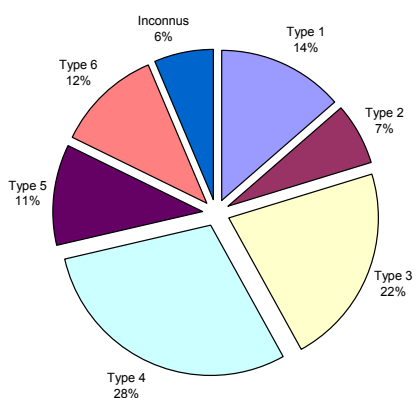
*Au-delà du portrait moyen, six profils-types de demandeurs d'emploi handicapés se dégagent*

Les demandeurs d'emploi handicapés ont des caractéristiques très distinctes des autres publics inscrits (cf. points précédents). Mais afin d'adapter au plus près les actions, il peut cependant être utile de dépasser ce seul profil moyen d'un public généralement peu qualifié, moins formé que les autres et relativement âgé. Même si ces aspects restent très présents, la mise en commun de l'ensemble des informations (cf. encadré méthodologique) permet en fait de détecter six types de demandeurs :

- Type 1 : non qualifiés, sans diplôme et de 40 ans et plus.
- Type 2 : non qualifiés, sans diplôme et de moins de 40 ans.
- Type 3 : non qualifiés, formés et de moins de 50 ans.
- Type 4 : qualifiés, niveau inférieur au bac, moins de 50 ans.
- Type 5 : qualifiés, niveau inférieur au bac et de 50 ans et plus.
- Type 6 : qualifiés, niveau bac et plus, de moins de 50 ans.

Ces six types représentent 94% de la demande d'emploi en Rhône-Alpes et vont d'un profil cumulant les aspects précités à celui, opposé, de demandeurs à la fois formés, qualifiés et de moins de 50 ans. A noter que ces profils se retrouvent dans tous les départements de la région dans des proportions proches ou identiques et restent relativement stables dans le temps : dans la période actuelle de remontée du chômage, le volume global de demandeurs handicapés augmente mais leur répartition n'évolue que très peu<sup>29</sup>.

Répartition des profils-types de demandeurs d'emploi handicapés en Rhône-Alpes  
(source ANPE, DEFM TH Persée au 31/12/2003, catégorie 1)



Globalement, plusieurs éléments ressortent :

*Les effets de l'âge et de la qualification*

On observe une distinction très nette entre les profils qualifiés et non qualifiés. Plus particulièrement, l'élaboration de ces profils a permis de montrer qu'un demandeur handicapé à la fois non qualifié et non formé (profil-type 1 et 2) voyait son ancienneté moyenne au chômage s'allonger non à 50 ans mais dès 40 ans.

*L'ancienneté au chômage varie du simple au double*

La durée moyenne de recherche d'emploi à la fin 2003, résultante des caractéristiques des demandeurs, varie ainsi, selon le profil considéré, de 10 à 19 mois en Rhône-Alpes.

*L'effet du handicap présent quel que soit le profil*

Quel que soit leur type, les demandeurs handicapés de la région ont une recherche d'emploi plus longue que les autres demandeurs. L'effet du handicap est donc toujours bien présent : un homme de type 6, dont on peut penser qu'il constitue le profil le plus favorable, aura une durée de chômage plus longue qu'un demandeur non handicapé de mêmes caractéristiques, même si cet écart est plus réduit.



### La méthode des correspondances multiples

On dispose de multiples variables sur la demande d'emploi des personnes handicapées (âge, sexe, qualification, durée de chômage, niveau de formation, catégorie de la demande, etc...). Afin d'explorer et de résumer cette information en prenant en compte *l'ensemble* de ces variables (et non pas une par une comme dans les tableaux simples ou deux par deux, dans les tableaux croisés), plusieurs méthodes d'analyse dites d'« analyse de données » existent : la méthode qui a été ici utilisée est celle des correspondances multiples, particulièrement adaptée aux variables qualitatives. Cette méthode est fondée sur la recherche d'axes principaux de description. Elle met en évidence des types d'individus ayant des caractéristiques similaires (selon les variables que l'on a choisies pour les décrire). La méthode des correspondances multiples s'exprime essentiellement par des visualisations graphiques (des nuages de points) que l'on analyse en terme de proximité. Ainsi, deux individus ayant globalement les mêmes caractéristiques vont être rapprochés. De même, deux caractéristiques différentes vont être proches si elles correspondent aux mêmes individus. Ce sont ces proximités qui permettent de constituer des profils de demandeurs handicapés.

<sup>29</sup> Cf. « Atlas Rhône-Alpes 2002 Handicap et Emploi », CRDI Rhône-Alpes, octobre 2002 et « Personnes handicapées et emploi en Rhône-Alpes », CRDI Rhône-Alpes, décembre 2000.



## Type 1

### Demandeurs non qualifiés, sans diplôme, de 40 ans et plus

Composition du profil-type 1 en Rhône-Alpes		effectif	%
<b>population</b>	catégorie 1	1873	100%
<b>niveau de formation</b>	sans diplôme	1571	83,9%
	certificat d'études primaires, SES	302	16,1%
<b>qualification</b>	ouvriers non qualifiés	1040	55,5%
	employés non qualifiés	833	44,5%
<b>âge</b>	40 à 49 ans	975	52,1%
	50 ans et plus	898	47,9%
<b>ancienneté moyenne au chômage</b>	région Rhône-Alpes (type 1)	18,8 mois	
	région Rhône-Alpes (tous types)	13,5 mois	

Source: ANPE, DEFM Persée au 31/12/2003 - Champ: catégorie 1 de la demande d'emploi

#### Des caractéristiques difficiles sur le marché de l'emploi

Les demandeurs de type 1 cumulent l'ensemble des caractéristiques déjà repérées séparément dans le profil moyen du demandeur d'emploi handicapé. A la fois non qualifiés, sans diplôme ou avec le certificat d'étude et relativement âgés, leur situation sur le marché du travail apparaît comme délicate.

Ils sont en Rhône-Alpes près de 14% parmi les demandeurs handicapés à être dans ce cas. Ces derniers, plus souvent que les autres, sont chômeurs de longue et très longue durée (2 ans et plus); ce que l'on peut comprendre au vu de leurs caractéristiques.

Caractéristiques principales des demandeurs d'emploi handicapés de type 1 en Rhône-Alpes		Type 1		Poids du type 1*
		effectif	%	%
<b>population</b>	catégorie 1	1873	100,0%	13,6%
<b>sexe</b>	hommes	1118	59,7%	12,2%
	femmes	755	40,3%	16,4%
<b>principales catégories professionnelles recherchées</b>	pers. des serv. aux personnes, entrepr. et collect.	633	33,8%	26,8%
	pers. des services administratifs et commerciaux	126	6,7%	6,4%
	agriculture, pêche	98	5,2%	19,3%
	transports logistique	291	15,5%	13,8%
	mécanique, électricité, électronique	230	12,3%	14,4%
	personnel des industries de process	219	11,7%	30,4%
<b>secteur d'activité antérieur</b>	agriculture, sylviculture, pêche	89	4,8%	21,2%
	industrie	641	34,2%	17,2%
	BTP	292	15,6%	17,6%
	tertiaire	824	44,0%	10,7%
<b>RMI</b>	demandeurs percevant le RMI	254	13,6%	15,6%
<b>zone globalisée</b>	Pour les zones globalisées, consultez les études départementales.			
<b>ancienneté au chômage</b>	chômage longue durée (1 an et plus)	950	50,7%	17,6%
	chômage très longue durée (2 ans et plus)	451	24,1%	20,7%
<b>Catégorie d'emploi</b>	catégorie 2 (en % de l'ensemble des catégories)	1779	39,1%	23,4%
	catégorie 3 (en % de l'ensemble des catégories)	365	8,0%	21,3%

Source: ANPE, DEFM Persée au 31/12/2003 - Champ: catégorie 1 de la demande d'emploi

Source: ANPE, DEFM Persée au 31/12/2003 - Champ: toutes catégories de la demande d'emploi

\* en % de l'ensemble des demandeurs handicapés du département: en gras, les caractéristiques où le profil-type est surreprésenté.

Leur ancienneté moyenne au chômage est ainsi de 19 mois, durée la plus longue et qui se situe largement au dessus de la durée moyenne observée en région pour l'ensemble du public handicapé : 14 mois.

#### La présence des « publics cibles » : les femmes et les Rmistes

Ce groupe se distingue par une surreprésentation des personnes au RMI : 15,6% des Rmistes handicapés demandeurs d'emploi ont en effet les caractéristiques du type 1. De même les femmes sont 16,4% à présenter les caractéristiques de ce groupe.

#### Les métiers recherchés

Comptant plus d'ouvriers (majoritaires) que d'employés, ces demandeurs sont plus fréquemment issus de l'industrie et du BTP que dans les autres groupes.

Un tiers des demandeurs concentrent leur recherche d'emploi sur une catégorie de métiers : ceux des services aux personnes, aux entreprises et aux collectivités. Le type 1 est fortement représenté dans cette catégorie de métiers. La présence de ce groupe est également sensible dans la recherche de postes de personnel des industries de process (30% de type 1) - à noter, dans une moindre mesure, les métiers de l'agriculture et de la pêche<sup>30</sup>.

#### Une forte proportion recherche un emploi à temps partiel ou un emploi temporaire ou saisonnier

Les demandeurs de type 1 recherchent plus souvent un emploi à temps partiel ou temporaire : ils représentent près de 14% de la catégorie 1 mais plus de 23% des demandeurs de catégorie 2 et 21 % de la catégorie 3.

<sup>30</sup> Cf. détails des catégories professionnelles en annexe.

## Type 2

### Demandeurs non qualifiés, sans diplôme, de moins de 40 ans



	effectif	%
<b>population</b>	catégorie 1	938 100%
<b>niveau de formation</b>	sans diplôme	645 68,8%
	certificat d'études primaires, SES	293 31,2%
<b>qualification</b>	ouvriers non qualifiés	503 53,6%
	employés non qualifiés	435 46,4%
<b>age</b>	Moins de 25 ans	171 18,2%
	25 à 29 ans	177 18,9%
	30 à 39 ans	590 62,9%

<b>ancienneté moyenne au chômage</b>	région Rhône-Alpes (type 2)	11,5 mois
	région Rhône-Alpes (tous types)	13,5 mois

Source: ANPE, DEFM Persée au 31/12/2003 - Champ: catégorie 1 de la demande d'emploi

Un profil-type qui se distingue du précédent uniquement par l'âge

Cumulant les mêmes difficultés que le type précédent, ce groupe de demandeurs ne s'en distingue que par un seul élément : l'âge ; sachant que le passage du type 2 au type 1 et l'allongement observé de la durée de recherche d'emploi lui étant relatif survient, non à 50, mais dès 40 ans.

#### La présence des jeunes de moins de 25 ans

A noter que dans ce groupe, la proportion de jeunes est importante : 26% des jeunes handicapés de la région en recherche d'emploi (soit 171 des 664 jeunes de Rhône-Alpes) ont les caractéristiques du type 2.

Moins présent dans le chômage de longue durée, l'ancienneté moyenne de recherche d'emploi de ces demandeurs est de 12 mois. Durée relativement plus faible pour un public que l'on peut néanmoins considérer comme fragile sur le marché de l'emploi compte tenu de ses caractéristiques.

Une recherche d'emploi orientée principalement sur deux catégories de métiers

Près de 44% des demandeurs concentrent leur recherche d'emploi sur deux types de métiers : ceux des services aux personnes, aux entreprises et aux collectivités ainsi que ceux du transport et de la logistique<sup>31</sup>.

Enfin, comparativement au type 1, plus de demandeurs (56% contre 44%) sont issus du secteur tertiaire.

#### Moins de recherche d'un emploi à temps partiel

Contrairement aux demandeurs de type 1 fortement présent en catégorie 2, ces demandeurs ne représentent que 5,8% de l'ensemble des personnes recherchant un emploi à temps partiel.

	Type 2		Poids du type 2*	
	effectif	%	%	
<b>population</b>	catégorie 1	938	100,0%	<b>6,8%</b>
<b>sexe</b>	hommes	625	66,6%	6,8%
	femmes	313	33,4%	6,8%
<b>principales catégories professionnelles recherchées</b>	pers. des serv. aux personnes, entrepr. et collect.	242	25,8%	<b>10,2%</b>
	agriculture, pêche	84	9,0%	<b>16,5%</b>
	personnel de la distribution et de la vente	79	8,4%	7,1%
	transports logistique	166	17,7%	7,9%
	mécanique, électricité, électronique	90	9,6%	5,6%
	personnel des industries de process	74	7,9%	<b>10,3%</b>
<b>secteur d'activité antérieur</b>	agriculture, sylviculture, pêche	44	4,7%	<b>10,5%</b>
	industrie	205	21,9%	5,5%
	BTP	114	12,2%	6,9%
	tertiaire	524	55,9%	6,8%
<b>RMI</b>	demandeurs percevant le RMI	150	16,0%	<b>9,2%</b>
<b>zone globalisée</b>	Pour les zones globalisées, consultez les études départementales.			
<b>ancienneté au chômage</b>	chômage longue durée (1 an et plus)	314	33,5%	5,8%
	chômage très longue durée (2 ans et plus)	114	12,2%	5,2%
<b>Catégorie d'emploi</b>	catégorie 2 (en % de l'ensemble des catégories)	438	24,6%	5,8%
	catégorie 3 (en % de l'ensemble des catégories)	106	6,0%	6,2%

Source: ANPE, DEFM Persée au 31/12/2003 - Champ: catégorie 1 de la demande d'emploi

Source: ANPE, DEFM Persée au 31/12/2003 - Champ: toutes catégories de la demande d'emploi

\* en % de l'ensemble des demandeurs handicapés du département: en gras, les caractéristiques où le profil-type est surreprésenté.

<sup>31</sup> Cf. détails des catégories professionnelles en annexe.

## Type 3

### Demandeurs non qualifiés, formés, de moins de 50 ans



Composition du profil-type 3 en Rhône-Alpes		effectif	%
population	catégorie 1	2977	100%
	CAP, BEP	2480	83,3%
niveau de formation	Bac	377	12,7%
	Bac + 2 et plus	120	4,0%
qualification	ouvriers non qualifiés	1096	36,8%
	employés non qualifiés	1881	63,2%
âge	Moins de 25 ans	233	7,8%
	25 à 29 ans	442	14,8%
	30 à 39 ans	1215	40,8%
	40 à 49 ans	1087	36,5%
ancienneté	région Rhône-Alpes (type 3)	12 mois	
chômage	région Rhône-Alpes (tous types)	13,5 mois	

Source: ANPE, DEFM Persée au 31/12/2003 - Champ: catégorie 1 de la demande d'emploi

*A minima un premier niveau de formation mais une absence de qualification*

Ce profil-type de demandeurs dont la grande majorité (83%) a un niveau CAP, BEP (les 17% restant ayant le niveau bac et plus) n'est pas qualifié. Les trois-quarts de ces demandeurs ont plus de 30 ans et sont essentiellement des hommes, à l'instar de ce que l'on peut observer sur l'ensemble des demandeurs d'emploi handicapés rhônalpins.

Avec une ancienneté au chômage de 12 mois, cette durée se situe en dessous de la moyenne Rhône-Alpes tous types confondus. Cela explique que la proportion de chômeurs de longue durée soit plus faible dans ce groupe que ce que l'on peut observer sur l'ensemble des demandeurs handicapés de la région.

#### *Une grande majorité d'employés*

Ce groupe se distingue cependant du portrait moyen par une forte proportion d'employés (à 63%) et est plus souvent issu du tertiaire.

#### *Une recherche d'emploi orientée principalement sur trois catégories de métiers*

Les métiers recherchés sont les mêmes que ceux de l'ensemble des personnes handicapées. Plus de la moitié des demandeurs de ce groupe concentrent sinon leur recherche d'emploi sur trois types de métiers : ceux des services aux personnes, aux entreprises et aux collectivités, ceux des services administratifs et commerciaux ainsi que ceux du transport et de la logistique<sup>32</sup>.

#### *Moins de recherche à temps partiel*

Les demandeurs de type 3 sont moins présents dans la recherche d'un emploi à temps partiel (catégorie 2) ou d'un

emploi temporaire ou saisonnier (catégorie 3).

Caractéristiques principales des demandeurs d'emploi handicapés de type 3 en Rhône-Alpes	Type 3		Poids du type 3*	
	effectif	%	%	
population	catégorie 1	2977	100,0%	21,6%
sexe	hommes	1969	66,1%	21,4%
	femmes	1008	33,9%	21,9%
principales catégories	pers. des serv. aux personnes, entrepr. et collect.	540	18,1%	22,9%
	pers. des services administratifs et commerciaux	477	16,0%	24,4%
professionnelles recherchées	personnel de la distribution et de la vente	276	9,3%	24,8%
	transports logistique	524	17,6%	24,9%
secteur d'activité antérieur	mécanique, électricité, électronique	316	10,6%	19,7%
	personnel des industries de process	183	6,1%	25,4%
RMI	agriculture, sylviculture, pêche	101	3,4%	24,0%
	industrie	739	24,8%	19,9%
zone globalisée	BTP	306	10,3%	18,4%
	tertiaire	1738	58,4%	22,6%
ancienneté au chômage	demandeurs percevant le RMI	415	13,9%	25,4%
Pour les zones globalisées, consultez les études départementales.				
ancienneté au chômage	chômage longue durée (1 an et plus)	1055	35,4%	19,6%
	chômage très longue durée (2 ans et plus)	391	13,1%	18,0%
Catégorie d'emploi	catégorie 2 (en % de l'ensemble des catégories)	1421	24,7%	18,7%
	catégorie 3 (en % de l'ensemble des catégories)	300	5,2%	17,5%

Source: ANPE, DEFM Persée au 31/12/2003 - Champ: catégorie 1 de la demande d'emploi

Source: ANPE, DEFM Persée au 31/12/2003 - Champ: toutes catégories de la demande d'emploi

\* en % de l'ensemble des demandeurs handicapés du département: en gras, les caractéristiques où le profil-type est surreprésenté.

<sup>32</sup> Cf. détails des catégories professionnelles en annexe.

## Type 4

### Demandeurs qualifiés, de formation inférieure au bac et de moins de 50 ans



	effectif	%
<b>population</b>	catégorie 1	4050 100%
<b>niveau de formation</b>	Sans diplôme	620 15,3%
	Certificat d'étude	350 8,6%
	CAP, BEP	3080 76,0%
<b>qualification</b>	ouvriers qualifiés	1655 40,9%
	employés qualifiés	2150 53,1%
	techniciens, AMT, cadres	245 6,0%
<b>age</b>	Moins de 25 ans	193 4,8%
	25 à 29 ans	354 8,7%
	30 à 39 ans	1582 39,1%
	40 à 49 ans	1921 47,4%

<b>ancienneté</b>	région Rhône-Alpes (type 4)	11,7 mois
<b>moyenne au chômage</b>	région Rhône-Alpes (tous types)	13,5 mois

Source: ANPE, DEFM Persée au 31/12/2003 - Champ: catégorie 1 de la demande d'emploi

#### Le groupe le plus nombreux

Un peu moins d'un tiers des demandeurs handicapés sont qualifiés de moins de 50 ans et ont un niveau de formation inférieur au bac (ils ont pour les trois quarts un niveau CAP/BEP). Le type 4 est celui qui regroupe le plus grand nombre de demandeurs (4 050 personnes).

Comptant moins d'ouvriers que d'employés, ces demandeurs sont en partie issus de l'industrie (leur part reste importante) et, en majorité, du secteur tertiaire.

Leur recherche d'emploi est notamment axée sur les métiers du transport et de la logistique, de la mécanique, électricité, électronique, des services administratifs et commerciaux ou des services aux personnes, entreprises et collectivités. Notons que près de 43% des demandeurs recherchant un emploi dans le bâtiment et les travaux publics font partie du type 4<sup>33</sup>.

#### Et la catégorie 2

Ce type de demandeurs recherche plus fortement un emploi à temps plein. Ainsi, bien que nombreux, ils sont relativement moins présents dans la recherche d'un travail à temps partiel (ou un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier).

Caractéristiques principales des demandeurs d'emploi handicapés de type 4 en Rhône-Alpes		Type 4		Poids du type 4*
		effectif	%	%
<b>population</b>	catégorie 1	4050	100,0%	29,3%
<b>sexe</b>	hommes	2838	70,1%	30,9%
	femmes	1212	29,9%	26,3%
<b>principales catégories professionnelles recherchées</b>	pers. des serv. aux personnes, entrepr. et collect.	506	12,5%	21,4%
	pers. des services administratifs et commerciaux	533	13,2%	27,2%
	personnel de la distribution et de la vente	369	9,1%	33,2%
<b>secteur d'activité antérieur</b>	transports logistique	710	17,5%	33,8%
	mécanique, électricité, électronique	564	13,9%	35,2%
<b>RMI</b>	BTP extraction	262	6,5%	42,8%
	agriculture, sylviculture, pêche	105	2,6%	25,0%
	industrie	1092	27,0%	29,3%
<b>zone globalisée</b>	BTP	515	12,7%	31,0%
	tertiaire	2285	56,4%	29,7%
<b>ancienneté au chômage</b>	demandeurs percevant le RMI	433	10,7%	26,5%
	Pour les zones globalisées, consultez les études départementales.			
<b>ancienneté au chômage</b>	chomage longue durée (1 an et plus)	1414	34,9%	26,2%
	chômage très longue durée (2 ans et plus)	511	12,6%	23,5%
<b>Catégorie d'emploi</b>	catégorie 2 (en % de l'ensemble des catégories)	1487	20,4%	19,5%
	catégorie 3 (en % de l'ensemble des catégories)	395	5,4%	23,1%

Source: ANPE, DEFM Persée au 31/12/2003 - Champ: catégorie 1 de la demande d'emploi

Source: ANPE, DEFM Persée au 31/12/2003 - Champ: toutes catégories de la demande d'emploi

\* en % de l'ensemble des demandeurs handicapés du département: en gras, les caractéristiques où le profil-type est surreprésenté.

#### Les métiers recherchés

<sup>33</sup> Cf. détails des catégories professionnelles en annexe.

## Type 5

### Demandeurs qualifiés, formation inférieure au bac, de 50 ans et plus

Composition du profil-type 5 en Rhône-Alpes		effectif	%
population	catégorie 1	1509	100%
	Sans diplôme	575	38,1%
niveau de formation	Certificat d'étude	124	8,2%
	CAP, BEP	810	53,7%
qualification	ouvriers qualifiés	706	46,8%
	employés qualifiés	646	42,8%
	techniciens, AMT, cadres	157	10,4%
ancienneté moyenne au chômage	région Rhône-Alpes (type 5)	17,5 mois	
	région Rhône-Alpes (tous types)	13,5 mois	

Source: ANPE, DEFM Persée au 31/12/2003 - Champ: catégorie 1 de la demande d'emploi

Des difficultés sur le marché de l'emploi liées à l'âge mais aussi à la formation

Ce groupe représente 11% des demandeurs handicapés. Ces demandeurs à la fois qualifiés et relativement âgés sur le marché du travail peuvent avoir à faire face à plusieurs freins dans leur recherche d'emploi: les éventuels obstacles, perçus ou ressentis, d'adaptation à un nouveau poste ou à de nouvelles technologies et le niveau de revenu recherché qui peut être trop élevé.

Ce groupe qualifié se distingue du précédent par l'âge essentiellement mais aussi par une proportion de sans diplôme ou niveau certificat d'études plus importante: 46,3% (23,9% pour le type 4) sont dans ce cas.

Ce dernier point laisse à penser que ces demandeurs, plus fréquemment, ont pu accéder à une qualification grâce à leur expérience professionnelle. Leur absence de diplôme pose par contre la question de la validation de leurs acquis.

Une durée de recherche d'emploi particulièrement longue

Leur situation est préoccupante puisque dans la région, ils ont, avec ceux de type 1, l'ancienneté moyenne au chômage la plus importante (18 mois) et sont ainsi particulièrement présents dans le chômage de longue et de très longue durée (cf. tableau).

Les métiers recherchés

On note dans ce public une recherche plus accentuée vers les métiers de la mécanique, électricité, électronique, du transport et de la logistique, des services aux personnes, entreprises et collectivités et des services administratifs et commerciaux, pour des demandeurs assez fréquemment issus du secteur de l'industrie et du BTP<sup>34</sup>.

La recherche d'un emploi à temps partiel ou d'un emploi temporaire ou saisonnier

Les demandeurs de type 5 sont moins nombreux mais plus présents dans la recherche d'un emploi à temps partiel ou bien temporaire ou saisonnier: s'ils constituent 11,5% des demandeurs de catégorie 1, ils représentent 14,6% des demandeurs de catégorie 2 et 15,5% de catégorie 3.

Caractéristiques principales des demandeurs d'emploi handicapés de type 5 en Rhône-Alpes		Type 5		Poids du type 5*
		effectif	%	%
population	catégorie 1	1509	100,0%	10,9%
sexe	hommes	1055	69,9%	11,5%
	femmes	454	30,1%	9,9%
principales catégories professionnelles recherchées	pers. des serv. aux personnes, entrepr. et collect.	220	14,6%	9,3%
	pers. des services administratifs et commerciaux	178	11,8%	9,1%
	personnel de la distribution et de la vente	106	7,0%	9,5%
secteur d'activité antérieur	transports logistique	228	15,1%	10,8%
	mécanique, électricité, électronique	265	17,6%	16,5%
	BTP extraction	120	8,0%	19,6%
RMI	agriculture, sylviculture, pêche	36	2,4%	8,6%
	industrie	485	32,1%	13,0%
	BTP	231	15,3%	13,9%
zone globalisée	tertiaire	747	49,5%	9,7%
	demandeurs percevant le RMI	127	8,4%	7,8%
ancienneté au chômage	Pour les zones globalisées, consultez les études départementales.			
ancienneté au chômage	chômage longue durée (1 an et plus)	749	49,6%	13,9%
	chômage très longue durée (2 ans et plus)	335	22,2%	15,4%
Catégorie d'emploi	catégorie 2 (en % de l'ensemble des catégories)	1115	33,5%	14,6%
	catégorie 3 (en % de l'ensemble des catégories)	266	8,0%	15,5%

Source: ANPE, DEFM Persée au 31/12/2003 - Champ: catégorie 1 de la demande d'emploi

Source: ANPE, DEFM Persée au 31/12/2003 - Champ: toutes catégories de la demande d'emploi

\* en % de l'ensemble des demandeurs handicapés du département: en gras, les caractéristiques où le profil-type est surreprésenté.

<sup>34</sup> Cf. détails des catégories professionnelles en annexe.

## Type 6

### Demandeurs qualifiés, formation supérieure ou égale au bac, de moins de 50 ans



Composition du profil-type 6 en Rhône-Alpes		effectif	%
population	catégorie 1	1589	100%
	Bac	912	57,4%
niveau de formation	Bac + 2	433	27,2%
	Supérieur à Bac + 2	244	15,4%
	ouvriers qualifiés	155	9,8%
qualification	employés qualifiés	853	53,7%
	techniciens, AMT, cadres	581	36,6%
	Moins de 25 ans	63	4,0%
age	25 à 29 ans	239	15,0%
	30 à 39 ans	660	41,5%
	40 à 49 ans	627	39,5%
ancienneté moyenne au chômage	région Rhône-Alpes (type 6)	10,4 mois	
	région Rhône-Alpes (tous types)	13,5 mois	

Source: ANPE, DEFM Persée au 31/12/2003 - Champ: catégorie 1 de la demande d'emploi

Le profil a priori le plus favorable sur le marché de l'emploi

A l'opposé des demandeurs de type 1, ce profil dispose de caractéristiques potentiellement plus favorables sur le marché du travail puisqu'à la fois formés, qualifiés et de moins de 50 ans.

Il concerne 11,5% des demandeurs handicapés (soit près de 1600 personnes en Rhône-Alpes). C'est ainsi le profil ayant la durée de chômage la plus courte: 10 mois en Rhône-Alpes, et en conséquence une présence bien plus faible, même si non négligeable, dans le chômage de longue durée.

Un profil qui se différencie nettement...

Plus souvent issu du tertiaire et comptant une forte proportion de techniciens, agents de maîtrise et cadres (37%) – différemment à ce que l'on peut observer sur l'ensemble des demandeurs handicapés (8,4%), ce public se positionne plus fortement sur la recherche des métiers de personnel des services administratifs et commerciaux ainsi que de cadres administratifs, de l'informatique et du commercial et de techniciens industriels<sup>35</sup>.

Les « publics cibles »

Ces demandeurs sont moins souvent au RMI que les autres. Par ailleurs, la proportion de femmes ne se démarque pas de celle observée sur l'ensemble des demandeurs handicapés.

Ils recherchent également moins souvent un emploi à temps partiel ou bien temporaire ou saisonnier.

Caractéristiques principales des demandeurs d'emploi handicapés de type 6 en Rhône-Alpes		Type 6		Poids du type 6*
		effectif	%	%
population	catégorie 1	1589	100,0%	11,5%
sexe	hommes	1003	63,1%	10,9%
	femmes	586	36,9%	12,7%
principales catégories professionnelles recherchées	pers. des services administratifs et commerciaux	442	27,8%	22,6%
	personnel de la distribution et de la vente	136	8,6%	12,2%
	prof. de l'intervention sociale, devt local, emploi	74	4,7%	25,7%
secteur d'activité antérieur	cadres administratifs, informatique et commercial	184	11,6%	54,8%
	transports logistique	96	6,0%	4,6%
	techniciens industriels	155	9,8%	39,9%
RMI	agriculture, sylviculture, pêche	30	1,9%	7,1%
	industrie	302	19,0%	8,1%
	BTP	107	6,7%	6,4%
	tertiaire	1092	68,7%	14,2%
	demandeurs percevant le RMI	158	9,9%	9,7%
zone globalisée	Pour les zones globalisées, consultez les études départementales.			
ancienneté au chômage	chômage longue durée (1 an et plus)	489	30,8%	9,1%
	chômage très longue durée (2 ans et plus)	162	10,2%	7,4%
Catégorie d'emploi	catégorie 2 (en % de l'ensemble des catégories)	619	21,3%	8,1%
	catégorie 3 (en % de l'ensemble des catégories)	142	4,9%	8,3%

Source: ANPE, DEFM Persée au 31/12/2003 - Champ: catégorie 1 de la demande d'emploi

Source: ANPE, DEFM Persée au 31/12/2003 - Champ: toutes catégories de la demande d'emploi

\* en % de l'ensemble des demandeurs handicapés du département: en gras, les caractéristiques où le profil-type est surreprésenté.

<sup>35</sup> Cf. détails des catégories professionnelles en annexe.



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI HANDICAPES

**Fiches publics**

**La recherche d'un emploi à temps partiel**  
(catégorie 2 de la demande d'emploi)

**Les femmes**

**Les jeunes**

**Les RMIstes inscrits à l'ANPE**





## « Fiche public » la catégorie 2 de la demande d'emploi

Une proportion de plus en plus importante de personnes handicapées recherche un emploi à temps partiel

Compte tenu de leur handicap, 27,6%<sup>36</sup> des demandeurs handicapés recherchent un emploi à temps partiel dans la région (à la fin 2003 - soit 40165 personnes).

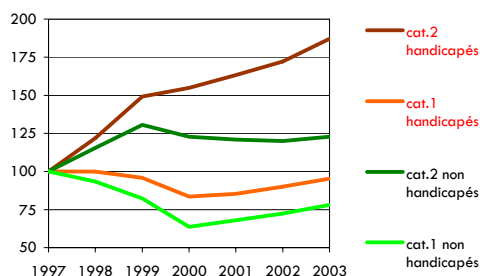
Au cours des dernières années, la place de la catégorie 2<sup>37</sup> dans la demande d'emploi n'a cessé de s'accroître et ce, de façon plus marquée pour les handicapés : 11% par an en moyenne entre 1997 et 2003 contre 3% pour les non handicapés (cf. graphique). Et si la recherche d'un emploi à temps plein concerne la majorité des demandeurs handicapés, leur présence est en fait bien plus importante en catégorie 2 : ils représentent 15,9% de la demande (contre 6,5% en catégorie 1).

Une population plus féminine, moins formée et moins qualifiée et plus âgée

Comparativement à la catégorie 1, la recherche d'un emploi à temps partiel concerne plus fréquemment des femmes handicapées, ce que l'on observe également parmi les non handicapés. Mais compte tenu des spécificités liées à ce type de public (cf. partie « Analyses »), la proportion d'hommes reste importante et supérieure à ce que l'on peut observer pour les non handicapés.

Vis-à-vis des non handicapés et plus encore qu'en catégorie

Evolution comparées des catégories 1 et 2 de la demande d'emploi (en indices, base 100 au 31/12/1997)



Source : ANPE, DEFM- PERSEE au 31/12 de chaque année n-1 (pour une meilleure lecture, le 31/12/1997 est matérialisé par "1998" sur le schéma)

1, ces demandeurs sont moins qualifiés et plus souvent sans formation (43% n'ont pas de diplôme). La recherche d'un emploi à temps partiel concerne également plus de chômeurs âgés (38% ont 50 ans et plus)<sup>38</sup>. Ces aspects, déjà observés précédemment sont donc renforcés en catégorie 2.

Une recherche contrastée selon les départements

A l'échelle régionale, le type de poste recherché, plus proche des métiers du tertiaire qu'en catégorie 1 (cf. tableau), concerne ainsi plus d'employés et moins d'ouvriers (même si, pour ces derniers, leur part reste importante : 31% ; 15% pour les non handicapés). Parmi les principaux métiers recherchés, ceux liés à l'industrie sont moins importants.

Toutefois des disparités départementales ressortent. Ainsi, dans l'Ain, la Loire et la Haute-Savoie, les métiers liés à l'industrie gardent une place non négligeable dans la recherche d'emploi.

L'importance du chômage de longue durée

Cette plus forte féminisation combinée à une plus grosse carence en formation et qualification ainsi que la présence plus importante de demandeurs dits « âgés », impliquent des proportions de chômeurs longue et très longue durée plus importantes encore (respectivement 13 et 11 points de plus qu'en catégorie 1). Ainsi, au niveau régional, plus de la moitié des demandeurs handicapés de catégorie 2 sont chômeurs longue durée.

Caractéristiques principales des demandeurs d'emploi handicapés de catégorie 1 et de catégorie 2

Tableau récapitulatif pour Rhône-Alpes	catégorie 1		catégorie 2		% non handicapés
	Effectif	Part	Effectif	Part	
population totale	13805	100,0%	7616	100,0%	100%*
sexe					
femmes	4609	33,4%	4593	60,3%	89,5%
âge					
moins de 25 ans	664	4,8%	134	1,8%	6,7%
50 ans et plus	3260	23,6%	2870	37,7%	21,7%
niveau de formation					
sans diplôme ou CEP	4484	32,5%	3268	42,9%	27,2%
inférieur au bac	11269	81,6%	6396	84,0%	62,5%
qualification					
ouvriers	5375	38,9%	2374	31,2%	14,8%
non qualifiés (ouvriers et employés)	6281	45,5%	4143	54,4%	36,6%
Pers. des serv. aux personnes, aux entrepr. et aux collect.	2362	17,1%	2274	29,9%	34,0%
principales catégories professionnelles recherchées					
Personnel des services administratifs et commerciaux	1956	14,2%	1664	21,8%	21,5%
Personnel de la distribution et de la vente	1113	8,1%	630	8,3%	12,1%
Transports et logistique	2102	15,2%	589	7,7%	2,4%
Mécanique, électricité, électronique	1602	11,6%	504	6,6%	1,9%
Personnel des industriels de process	721	5,2%	448	5,9%	2,1%
agriculture, sylviculture, pêche	420	3,0%	181	2,4%	2,4%
secteur d'activité					
industrie	3722	27,0%	1879	24,7%	16,6%
BTP	1661	12,0%	583	7,7%	2,5%
tertiaire	7696	55,7%	4763	62,5%	72,4%
ancienneté au chômage					
chômage longue durée (1 an et plus)	5393	39,1%	3957	52,0%	38,7%
chômage très longue durée (2 ans et plus)	2178	15,8%	2026	26,6%	16,3%

Source : ANPE, DEFM- PERSEE au 31/12/2003 - Champ : Rhône-Alpes, catégories 1 et 2 de la demande d'emploi

\* le nombre de demandeurs d'emploi non handicapés inscrits en catégorie 2 est de 40165

<sup>36</sup> A noter que la part de demandeurs handicapés dans la catégorie 2 varie de 23% dans le Rhône à 31,1% dans la Loire.

<sup>37</sup> La catégorie 2 de la demande d'emploi est relative aux personnes sans emploi, immédiatement disponibles et recherchant un emploi à durée indéterminée et à temps partiel.

<sup>38</sup> D'ailleurs on retrouve ces constats dans tous les départements.

## « Fiche public » Les femmes

### Un public minoritaire

Les femmes sont minoritaires parmi les demandeurs handicapés. Une explication est due à leur moindre présence dans les métiers à risque de l'industrie et de la construction : elles sont ainsi, au cours de leur vie professionnelle, moins exposées que les hommes à l'apparition d'un handicap<sup>39</sup> (cf. partie « Analyses »). Un plus faible taux d'activité peut également renforcer cette faible présence.

### Une double discrimination ?

Il existe plusieurs études et rapports<sup>40</sup>, tous publics confondus, démontrant que les femmes font l'objet de discrimination dans le cadre de leur vie professionnelle (accès à certains métiers ou aux postes de cadres, niveau de salaire à l'embauche et évolutions, accès à la formation). Concernant les femmes demandeurs d'emploi handicapés, si l'on peut supposer qu'il existe une double discrimination liée au handicap et à leur sexe compte tenu des éléments dont on dispose, l'ampleur conjuguée de ces deux phénomènes reste à évaluer en France : il ne semble pas en effet aujourd'hui que des études spécifiques aient été réalisées sur ce sujet.

### Une recherche d'emploi positionnée différemment

Les données disponibles sur la demande d'emploi montrent que les femmes handicapées n'ont pas les mêmes objectifs que leurs homologues masculins : si un tiers des demandeurs handicapés sont des femmes recherchant un emploi à temps plein (catégorie 1), cette proportion passe à 60% dans la recherche d'un emploi à temps partiel (catégorie 2); ce phénomène s'observe cependant pour les non handicapées dans une plus grande ampleur (cf. fiche-public sur la catégorie 2).

### Plus de femmes sans diplôme et non qualifiées

La population féminine handicapée au chômage (catégorie 1) se caractérise par un faible niveau de formation, marqué principalement par une proportion importante de personnes sans diplôme. Par ailleurs, la part des qualifiées chez les femmes est moins importante que celle des hommes, même si elle correspond à une majorité des cas (cf. tableau).

On note aussi que la structure par âge entre hommes et femmes handicapés est similaire : un demandeur / demandeuse sur quatre a 50 ans et plus et la part de jeunes est faible.

### Une recherche globalement plus axée sur les métiers du tertiaire

Enfin, si un peu moins de la moitié des hommes sont ouvriers, les femmes sont plus souvent des employées (pour près de 75% d'entre elles) et les métiers recherchés plus largement liés au tertiaire. La proportion des ouvrières parmi les femmes handicapées est cependant plus importante que celle des non handicapées.

La proportion des ouvrières parmi les femmes handicapées est cependant plus importante que celle des non handicapées.

### Une durée de recherche d'emploi similaire aux hommes

En Rhône-Alpes, un peu moins de deux demandeurs handicapés sur cinq sont au chômage longue durée. Ce résultat est semblable pour les hommes. De façon

générale, on ne distingue pas de différence globale en terme de durée de recherche mais cette comparaison reste toute-fois limitée puisque leurs recherches s'effectuent sur des postes différents.

Caractéristiques principales des demandeurs d'emploi handicapés selon leur sexe

Tableau récapitulatif pour Rhône-Alpes		hommes		femmes		
		Effectif	Part	Effectif	Part	% non handicapés
population	sur le total cat.1	9196	66,6%	4609	33,4%	48,0%*
âge	moins de 25 ans	420	4,6%	244	5,3%	20,6%
	50 ans et plus	2188	23,8%	1072	23,3%	11,4%
niveau de formation	sans diplôme ou CEP	2846	31,0%	1638	35,5%	18,0%
	inférieur au bac	7592	82,6%	3677	79,7%	50,9%
qualification	ouvriers	4418	48,0%	957	20,8%	13,0%
	non qualifiés (ouvriers et employés)	4045	44,0%	2236	48,5%	30,7%
	Pers. des serv. aux personnes, aux entrepr. et aux collect.	1183	12,9%	1179	25,6%	19,7%
	Personnel des services administratifs et commerciaux	532	5,8%	1424	30,9%	25,2%
principales catégories professionnelles recherchées	Personnel de l'industrie hôtelière	305	3,3%	166	3,6%	4,1%
	Personnel de la distribution et de la vente	591	6,4%	522	11,3%	13,3%
	Prof. de l'intervention sociale, dév. local et de l'emploi	172	1,9%	116	2,5%	4,0%
	Transports et logistique	1944	21,2%	158	3,4%	2,3%
	Mécanique, électricité, électronique	1395	15,2%	207	4,5%	2,6%
	Personnel des industriels de process	424	4,6%	297	6,4%	4,2%
	Personnel des autres industries	124	1,3%	146	3,2%	2,0%
	agriculture, sylviculture, pêche	307	3,3%	113	2,5%	ND
secteur d'activité antérieur	industrie	2630	28,6%	1092	23,7%	ND
	BTP	1610	17,5%	51	1,1%	ND
	tertiaire	4480	48,7%	3216	69,8%	ND
ancienneté au chômage	chômage longue durée (1 an et plus)	3598	39,1%	1795	38,9%	26,0%
	chômage très longue durée (2 ans et plus)	1501	16,3%	677	14,7%	8,2%

Source : ANPE, DEFM- PERSEE au 31/12/2003 - Champ : Rhône-Alpes, catégorie 1 de la demande d'emploi

\* on compte 95834 femmes non handicapées demandeur d'emploi en Rhône-Alpes

ND : données non disponibles

<sup>39</sup> On note toutefois que les risques se développent dans les métiers du tertiaire avec l'essor d'activités plus risquées comme les cantines et les restaurants. Cf. : Le risque d'accident du travail varie avec la conjoncture économique, DARES, Premières Infos — Premières Synthèses, n°31.1, Août 2001.

<sup>40</sup> Par exemple : « Femmes - Hommes : quelle égalité professionnelle? rapport au Premier ministre », Catherine GENISSON, La documentation française, 1999; voir également « Discrimination et emploi — Revue de la littérature » Document de Travail, Dares, mai 2003.

## « Fiche public » Les jeunes

*Une origine du handicap différente, des handicaps plus lourds*

Les demandeurs handicapés de moins de 25 ans peuvent apparaître comme un public différent : compte tenu de leur âge, on peut supposer que ces jeunes, plus fréquemment que les autres, ont des handicaps de naissance ou de la petite enfance, ayant pu entraîner, dans certains cas, une prise en charge de leur handicap durant leur formation initiale. Ils comptent ainsi parmi eux une proportion plus importante de handicaps lourds : en région, la part des jeunes ayant obtenu une reconnaissance Cotorep C est nettement supérieure à celle enregistrée sur l'ensemble des demandeurs handicapés (32,7% contre 17,5%).

### Une faible présence

Les jeunes demandeurs d'emploi handicapés sont peu nombreux (664 en Rhône-Alpes) et faiblement présents dans la demande d'emploi (4,8% des demandeurs handicapés contre 20,5% parmi les autres publics) ; ce que l'on peut expliquer de différentes façons :

- de façon générale, compte tenu du vieillissement de la population, il y a moins de jeunes : la population totale de jeunes tous publics âgés de 15 à 24 ans a diminué dans la région de près de 9%<sup>41</sup> en 10 ans.
- plus spécifiquement l'évolution de la médecine sur le long terme (diagnostics pré-natal, qualité des soins...)<sup>42</sup> peut limiter le nombre de cas de handicap congénitaux ou de la petite enfance<sup>43</sup>.
- le handicap pouvant survenir tout au long de la vie, les jeunes ont, de fait, une période d'exposition aux risques plus courte<sup>44</sup>.

Par contre, pendant l'enfance et l'adolescence, les risques ne toucheraient pas de la même manière les filles et les garçons. Le Haut Comité à la Santé publique souligne ainsi<sup>45</sup> que parmi les

jeunes de 0 à 14 ans, les taux d'hospitalisation sont plus élevés pour les garçons : comportements à risque plus fréquents, plus grande fragilité à certaines affections mais aussi peut-être propension différente à recourir aux soins en fonction du sexe de l'enfant pourraient l'expliquer. La fréquence des traumatismes et le risque d'accidents sont également plus élevés. Il serait donc possible que les jeunes garçons aient un risque plus élevé d'apparition de handicap.

Mais au-delà de ces aspects, cette très faible présence de jeunes engendre néanmoins des questions, malheureusement sans réponses aujourd'hui, liées au taux d'activité des jeunes, notamment des filles, et à l'ampleur de leur inscription à l'ANPE.

Caractéristiques principales des jeunes demandeurs d'emploi handicapés

Tableau récapitulatif pour Rhône-Alpes		Effectif	Part	% de l'ensemble des demandeurs handicapés	% non handicapés
population	sur le total cat.1	664	4,8%	100%**	20,5%*
sexe	hommes	420	63,3%	66,6%	51,6%
	femmes	244	36,7%	33,4%	48,4%
niveau de formation	sans diplôme ou CEP	221	33,3%	32,5%	12,2%
	inférieur au bac	563	84,8%	81,6%	52,8%
qualification	ouvriers	267	40,2%	38,9%	25,5%
	non qualifiés (ouvriers et employés)	404	60,8%	45,5%	38,7%
principales catégories professionnelles recherchées	Pers. des serv. aux personnes, aux entrepr. et aux collect.	101	15,2%	17,1%	ND
	Personnel des services administratifs et commerciaux	91	13,7%	14,2%	ND
	Personnel de l'industrie hôtelière	41	6,2%	3,4%	ND
	Personnel de la distribution et de la vente	83	12,5%	8,1%	ND
	Personnel de l'agriculture et de la pêche	49	7,4%	3,7%	ND
ancienneté au chômage	Personnel du BTP et de l'extraction	48	7,2%	4,4%	ND
	Transports et logistique	80	12,1%	15,2%	ND
	Mécanique, électricité, électronique	58	8,7%	11,6%	ND
chômage	chômage longue durée (1 an et plus)	135	20,3%	39,1%	11,0%
	chômage très longue durée (2 ans et plus)	24	3,6%	15,8%	1,5%

Source : ANPE, DEFIM- PERSEE au 31/12/2003 - Champ : catégorie 1 de la demande d'emploi

\* le nombre de jeunes demandeurs d'emploi non handicapés est de 40766 en Rhône-Alpes

\*\* le nombre total de demandeurs d'emploi handicapés est de 13805 en Rhône-Alpes

ND : données non disponibles

### Des caractéristiques socioprofessionnelles relativement proches de l'ensemble

Comme l'ensemble des demandeurs handicapés, cette population est largement masculine (deux tiers). Comme leurs aînés, les jeunes ont un niveau de formation faible (un tiers de sans diplôme) et 85% d'entre eux ont un niveau inférieur au bac. Pour ce public spécifique, les difficultés de suivi d'une scolarité normale et continue, compte tenu de leur handicap, peuvent, pour une partie d'entre eux, expliquer ce faible niveau. Niveau qui pose également le problème de leur première insertion professionnelle puisque, comme l'a montré une étude du CEREQ sur les jeunes sans qualification<sup>46</sup>, ceux n'ayant pas obtenu au moins le niveau BEP-CAP ne sont pas ou peu employables, en tous cas perçus comme tel par les employeurs, et ont donc plus de mal à trouver un emploi.

### Une présence plus importante de non qualifiés

Trois jeunes handicapés sur cinq sont non qualifiés, notamment du fait de leur inexpérience et de leur faible niveau de formation ; cette absence de qualification ne concerne toutefois que moins d'un jeune non handicapé sur deux.

<sup>41</sup> Entre 1990 et 1999 - source INSEE — données du recensement dans « Les jeunes et l'emploi en Rhône-Alpes », Synthèses Rhône-Alpes n°21 — octobre 2003, DRTEFP

<sup>42</sup> Cf. sur ce point « La santé en France », 2002, Rapport du Haut Comité de la santé publique, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, La Documentation Française, janvier 2002.

<sup>43</sup> A titre d'indicateur général de santé publique, le taux de mortalité infantile en France est un des moins élevés du monde. A l'inverse, toutefois, les progrès de la médecine néonatale qui permettent de sauver des enfants nés très prématurément engendrent plus de handicaps puisque 30% des handicaps psychomoteurs et sensoriels majeurs de la petite enfance sont liés aux séquelles de la prématurité. Source idem note précédente.

<sup>44</sup> Même si les types et le niveau de risque varient avec l'âge.

<sup>45</sup> Référence idem note précédente.

<sup>46</sup> Les jeunes « sans qualification », Bref n°202 — novembre 2003, CEREQ

Enfin, les postes recherchés sont plus hétérogènes que ceux de leurs aînés. Quelques métiers ressortent cependant : métiers

de la distribution et de la vente, métiers de l'agriculture (jardiniers, entretien d'espaces verts) et métiers du BTP.

## « Fiche public » Les RMIstes inscrits à l'ANPE

Le RMI (Revenu Minimum d'Insertion)<sup>47</sup> vise à aider les personnes rencontrant de graves difficultés financières. Son principe repose sur un objectif d'insertion sociale (par l'accès aux soins, au logement...) ou professionnelle.

On ne connaît pas à l'heure actuelle le nombre de bénéficiaires du RMI handicapés. Toutefois, pour ceux qui sont inscrits à l'ANPE et ont déclaré leur handicap, on peut disposer de l'ensemble des informations recueillies ; l'analyse effectuée ici porte donc exclusivement sur ces demandeurs et non sur l'ensemble des bénéficiaires du RMI<sup>48</sup>.

La proportion de RMIstes inscrits en Rhône-Alpes est plus importante chez les handicapés que chez les non handicapés :

11,8% pour les premiers contre 9% pour les seconds.

Ces demandeurs restent très proches des caractéristiques générales des chômeurs handicapés de la région mais sont un peu moins âgés et plus souvent non qualifiés et sans diplôme.

### Caractéristiques principales des demandeurs d'emploi handicapés RMIstes

#### Tableau récapitulatif pour Rhône-Alpes

		Effectif	Part	% de l'ensemble des demandeurs handicapés*
population	sur le total cat.1	1632	11,8%	100%*
sexe	hommes	1115	68,3%	66,6%
âge	40 ans et plus	873	53,5%	57,1%
	50 ans et plus	318	19,5%	23,6%
niveau de formation	sans diplôme ou CEP	604	37,0%	32,5%
	inférieur au bac	1352	82,8%	81,6%
qualification	ouvriers	683	41,9%	38,9%
	non qualifiés (ouvriers et employés)	865	53,0%	45,5%
	Pers. des serv. aux personnes, aux entrepr. et aux collect.	346	21,2%	17,1%
principales catégories professionnelles	Personnel des services administratifs et commerciaux	198	12,1%	14,2%
	Personnel de la distribution et de la vente	144	8,8%	8,1%
recherchées	Transports et logistique	258	15,8%	15,2%
	Mécanique, électricité, électronique	165	10,1%	11,6%
	Personnel des industriels de process	86	5,3%	5,2%
ancienneté	chômage longue durée (1 an et plus)	680	41,7%	39,1%

Source : ANPE, DEFM- PERSEE au 31/12/2003 - Champ : Rhône-Alpes, catégorie 1 de la demande d'emploi

\* le nombre total de demandeurs d'emploi handicapés est de 13805 en Rhône-Alpes



### Le RMA et le CI-RMA\*

La loi n°2003-1200 du 18 décembre 2003, portant sur la décentralisation du revenu minimum d'insertion et la création du revenu minimum d'activité (RMA), transfère la gestion et l'attribution du RMI de l'Etat aux départements. L'allocation RMI reste néanmoins versée, selon les cas, par les caisses d'allocations familiales ou les caisses de mutualité sociale agricole. Par ailleurs, la loi crée un contrat insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA) destiné à faciliter l'insertion, ou la réinsertion, professionnelle des personnes bénéficiaires du RMI rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Les dispositions de la loi sont applicables à compter du 01 janvier 2004.

**Modalités :** Les allocataires du RMI depuis au moins un an pourront signer avec un employeur un contrat d'insertion RMA de 20 heures par semaine pour une durée maximale de 18 mois. Le revenu minimum d'activité associe une allocation forfaitaire de RMI et un complément à la charge de l'employeur permettant au salarié de recevoir une rémunération au moins égale au SMIC (20 fois le SMIC horaire par semaine). Les cotisations sociales ne seraient prélevées que sur le complément à la charge de l'employeur.

\* Pour en savoir plus : [www.Service-public.fr](http://www.Service-public.fr) et [www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr)

<sup>47</sup> Créé par la loi n°88-1088 du 1<sup>er</sup> décembre 1988.

<sup>48</sup> Rappelons qu'il n'y a pas d'obligation pour un bénéficiaire du RMI de s'inscrire à l'ANPE.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET L'INSERTION

**Focus sur...**

**Les métiers en difficulté de recrutement et la demande d'emploi des personnes handicapées**



## Focus sur... les difficultés de recrutement en Rhône-Alpes et la demande d'emploi des personnes handicapées

Les métiers en difficulté de recrutement font l'objet d'une publication régulièrement actualisée par la DRTEFP Rhône-Alpes<sup>49</sup>. Cette étude fournit une vision d'ensemble des tensions que connaît le marché du travail en Rhône-Alpes et dans ses territoires.

En période de reprise économique et au moment où le nombre d'embauches s'accroît, les tensions sur certains métiers, classiquement, grandissent : les entreprises doivent recruter dans un délai court afin de répondre à la demande. Ce fut ainsi le cas durant la période de reprise entre 1998 et 2001. Cependant, après la dégradation de la conjoncture survenue en 2001, les tensions se réduisent progressivement sur la région (l'indice de tension est passé de 0 à -0,2) et le nombre de métiers dans lesquels la tension diminue est plus important que ceux où elle s'accroît (23 contre 9) ; toutefois les difficultés de recrutement restent d'actualité : pour la plupart des 91 métiers listés, le niveau de tension reste stable et 28 métiers sont en tension avérée.

Face à ces difficultés de recrutement et compte tenu des difficultés d'insertion des personnes handicapées, plusieurs questions se posent : comment se positionnent les demandeurs handicapés vis-à-vis des tensions sur le marché du travail ? Sont-ils, comme on l'entend souvent, plus fréquemment que les autres, sur des métiers en déficit d'offres ? Y a-t-il des demandeurs handicapés positionnés sur des métiers en tension ? Combien compte-on, parmi ces demandeurs, de chômeurs longue durée ?

Pour répondre à ces questions, nous utilisons ici des extraits des tableaux publiés par la DRTEFP auxquels a été associée la dimension handicap. Ce rapprochement a pour simple objectif de situer la demande d'emploi des personnes handicapées dans le marché du travail actuel et d'aller plus loin dans la compréhension des difficultés d'insertion de ce public. Pour une véritable analyse des difficultés de recrutement et une connaissance approfondie des tensions sur le marché du travail, nous vous renvoyons vers le document original.



### Méthodologie utilisée par la DRTEFP

La DRTEFP Rhône-Alpes a développé une méthodologie permettant de repérer les métiers en difficulté de recrutement.

Les tensions sur un métier dépendent en effet de deux aspects :

- d'une part, la présence simultanée d'offres et de demandes pour un métier à une date donnée : combien de demandeurs sont en concurrence pour une offre à cette date ?

- d'autre part, une recherche d'emploi s'effectuant dans le temps, il est intéressant de considérer les mouvements observés sur ces métiers : combien d'offres ont été déposées depuis un an et combien de demandeurs s'y sont positionnés ?

Pour répondre à ces deux questions, deux indicateurs liés mais distincts existent : respectivement, le ratio de stock et celui de flux d'entrée.

En expliquant le ratio de flux d'entrée sur l'année 2003 par le ratio de stock (en tant que moyenne des stocks à la fin des quatre trimestres de l'année)<sup>50</sup>, on peut estimer l'ampleur des tensions sur la demande d'emploi en tenant compte simultanément de ces deux dimensions. C'est ce que représente l'Indice de Tension Relative (ITR), indicateur permettant ainsi d'obtenir une vision d'ensemble des difficultés de recrutement.

Une tension relative supérieure à 1 correspond à une situation de tension sur la demande, entre -1 et 1, le rapport offre/demande est moyen et enfin, inférieure à -1, il s'agit d'un métier en déficit d'offres.

Afin de simplifier la lecture des tableaux ci-dessous, les métiers en déficit d'offres et pour lesquels aucun ou très peu (moins de cinq) demandeurs d'emploi handicapés sont positionnés ne sont pas indiqués. Les métiers indiqués suivent la nomenclature Orefra par familles professionnelles<sup>51</sup>. Par ailleurs, la lecture de ces données nécessite quelques précautions liées d'une part, aux caractéristiques de certains métiers et d'autre part, au rapprochement Tous Publics — Handicapés que nous avons effectué (cf. encadré).

### Une vue d'ensemble : un positionnement sur le marché du travail qui globalement ne diffère pas du Tous Publics.

Vis-à-vis du marché du travail et de ses tensions et contrairement à une idée reçue, la situation des demandeurs handicapés est comparable à celle du tous publics : c'est-à-dire que pour eux comme pour l'ensemble des demandeurs

<sup>50</sup> Ce qui permet également d'aplanir les effets saisonniers.

<sup>51</sup> Ces familles sont des regroupements des emplois/métiers Rome utilisés par l'ANPE en tenant compte de la qualification Pour un détail par métiers Rome et par zones globalisées, vous pouvez consulter l'étude en référence.

<sup>49</sup> « Les difficultés de recrutement en Rhône-Alpes — actualisation décembre 2003, avril 2004, Yves Pothier - DRTEFP Rhône-Alpes.



## Données utilisées et précautions de lecture

### Données utilisées (tous publics) - DRTEFP

La demande de catégorie 1, 2 et 3 a été prise en compte ainsi que tous les types d'offres d'emploi déposées à l'ANPE (flux et moyenne annuelle des stocks de fin de trimestre).

La nomenclature des métiers utilisée est celle des familles et domaines professionnels de l'Orefra.

### Précautions

Comme le décrit la DRTEFP, les résultats obtenus sur les difficultés de recrutement sont à lire à l'aune de certaines précautions. L'indicateur de tension relative dépend en effet des offres d'emploi et des demandes déposées à l'Anpe. Or certains métiers ont des caractéristiques qui impactent sur ces volumes et peuvent donc impliquer des indicateurs de tension plus élevés ou plus faibles qu'ils ne devraient l'être.

C'est le cas notamment des métiers pour lesquels les offres ne transitent pas en majorité par l'Anpe (par exemple, les métiers d'encadrement dont les offres passent plus souvent par l'Apec); des métiers de la santé qui sont liés à des formations soumises au numerus clausus; ce qui limite de fait la demande; des métiers de la police et de l'armée où des campagnes de recrutement peuvent passer par l'Anpe alors que relativement peu de demandeurs s'inscrivent directement dans ces métiers; des métiers saisonniers dans lesquels le nombre d'offres est important pour un volume de travail qui ne l'est pas forcément, avec en parallèle des flux de demandeurs plus faibles (dans certains cas ceux-ci ne sont pas obligés de se réinscrire). Des biais peuvent également intervenir vis-à-vis de possibilités d'emploi liés à des marchés hors région (ex : frontière suisse).

### Rapprochement avec les données sur la demande d'emploi handicapée - CRDI Rhône-Alpes

Pour chaque famille de métiers, sont indiqués le nombre de demandeurs handicapés de catégorie 1, 2 et 3 positionnés au 31/12/2003 et leur proportion dans la demande tous publics ainsi que la part de chômeurs longue durée.

**Ce rapprochement est indicatif et reste général** car les données concernant les demandeurs handicapés sont de fin décembre et non en moyenne annuelle comme pour le tous publics. Le chômage s'étant nettement accru dans l'année et ses données étant soumises à une saisonnalité (le chiffre de décembre est en effet toujours plus élevé que celui de la moyenne annuelle), cela aboutit à surestimer la part des demandeurs handicapés (en Rhône-Alpes, 8,3% au lieu de 8,1% sur les trois premières catégories de la demande d'emploi) et est susceptible d'entraîner des variations différentes selon les métiers. En effet, pour l'ensemble du public, l'écart entre le chiffre décembre et la moyenne de l'année varie suivant les métiers de -4% à +15%, la moitié des métiers se situant dans une fourchette allant de +2% à +8%. Toutefois au vu de la part des demandeurs handicapés dans la demande d'emploi, de la proportion de chômeurs longue durée parmi eux (près d'un tiers) et du taux d'écoulement de leur demande nettement plus faible que celui du tous public (cf. partie Analyses), le risque d'erreur peut être considéré comme relativement maintenu. Les pourcentages indiqués n'en restent pas moins des approximations, notamment sur les métiers à fortes variations, et donc à manier avec précaution.

de Rhône-Alpes, environ 6 personnes sur 7 se positionnent sur des métiers en déficit d'offres ou en tension moyenne et à l'inverse, elles sont environ 15% à être sur des métiers en difficulté de recrutement. Les demandeurs handicapés ne sont donc pas, moins que les autres, sur des métiers en difficulté de recrutement. Cependant, majoritairement positionnés sur des métiers pour lesquels il y a moins ou peu de propositions, ils se retrouvent potentiellement en concurrence avec des demandeurs ayant des caractéristiques socioprofessionnelles en moyenne plus favorables.

### Les métiers de l'agriculture et de l'aménagement

Relativement peu de demandeurs handicapés (3,7% - catégories 1, 2, 3) sont positionnés sur ces métiers mais ils

se situent en majorité sur le métier de jardinier : les demandeurs handicapés constituent près de 15% de la demande Tous Publics. Dans la région, ce métier, relativement aux autres est en difficulté de recrutement en 2003 (cf. tableau ci-dessous).

### Les métiers de la construction

Les métiers du bâtiment et de la construction, pour plusieurs en tension de façon récurrente — que ce soit en période de reprise ou de mauvaise conjoncture, regroupent 6,5% des demandeurs handicapés. Dans plusieurs de ces métiers, les demandeurs handicapés ont une présence supérieure à la moyenne.

**Les métiers de l'agriculture et de l'aménagement: difficultés de recrutement et demande d'emploi des personnes handicapées en Rhône-Alpes**

	Tensions sur le métier et évolutions				Offres et demandes (tous publics)			Demande handicapée au 31/12/2003*		
	Indic. de tension	Indice de tension relative	Evol. sur 1 an	Evol. sur 4 ans	Importance des flux offres enreg.	ratio flux d'entrée	Demande en stock (moyenne annuelle)	Effectifs	% dans Publics	Tous % de CLD hand.
01-agriculteurs éleveurs	-	-3	=	=	706	0,3	1 411	133	9%	46%
02- exploitants ouvriers de la forêt	=	-0,1	+	+	297	0,5	262	12	5%	25%
03-maraichers jardiniers viticulteurs	++	3,7	-	+	26 955	3	4 568	703	15%	42%
04- tech., cadres de l'agriculture	-	-4,1	=	=	296	0,2	932	5	1%	0%

Source: ANPE, DEFM en stock à la fin de chaque trimestre 2003, - OEE année 2003 tous types - DEE, année 2003. Champ: catégorie 1, 2 et 3 - région Rhône-Alpes. Nomenclature Orefra. Ce tableau est extrait (hors aspects handicap) du document "Les difficultés de recrutement en Rhône-Alpes - actualisation décembre 2003", avril 2004, DRTEFP.

\*précautions de lecture: cf. encadré

Source: ANPE, DEFM TH au 31/12/2003, catégories 1, 2 et 3 - région Rhône-Alpes

**Les métiers du bâtiment et des travaux publics: difficultés de recrutement et demande d'emploi des personnes handicapées en Rhône-Alpes**

	Tensions sur le métier et évolutions				Offres et demandes (tous publics)			Demande handicapée au 31/12/2003*		
	Indic. de tension	Indice de tension relative	Evol. sur 1 an	Evol. sur 4 ans	Importance des flux offres enreg.	ratio flux d'entrée	Demande en stock (moyenne annuelle)	Effectifs	% dans Publics	Tous % de CLD hand.
05-onq du gros oeuvre bat tp	=	0,3	=	=	4 349	0,6	2 763	164	6%	37%
06-oq tp carrières	++	2,4	+	+	536	0,9	280	53	19%	45%
07-macons qualifiés	++	2,5	+	+	4 186	0,9	1 876	142	8%	39%
08-charpentiers bois metal	++	3	+	+	970	1,1	358	19	5%	32%
09-onq du second oeuvre du bat	=	-0,8	=	=	1 907	0,4	1 794	111	6%	21%
10-oq de la peinture de la finition	=	-0,9	=	=	1 417	0,4	1 769	125	7%	41%
11-oq d'entretien du batiment	=	0,5	+	=	2 167	0,8	1 481	437	30%	41%
12-plombiers chauffagist. couvreurs	++	1,6	=	+	1 754	0,7	970	59	6%	39%
13-electriciens du batiment	=	0,4	-	=	1 441	0,5	1 067	83	8%	34%
14-menusiers du batiment	++	1,9	=	=	1 908	0,9	952	62	7%	26%
15-conduct d'engins de chantier	=	-0,1	-	-	671	0,4	641	70	11%	41%
16-techn du btp	++	1,2	+	+	924	0,8	570	59	10%	39%
17-cadres du btp architectes	++	1,1	+	+	1 996	0,7	1 576	128	8%	41%

Source: ANPE, DEFM en stock à la fin de chaque trimestre 2003, - OEE année 2003 tous types - DEE, année 2003. Champ: catégorie 1, 2 et 3 - région Rhône-Alpes. Nomenclature Orefra. Ce tableau est extrait (hors aspects handicap) du document "Les difficultés de recrutement en Rhône-Alpes - actualisation décembre 2003", avril 2004, DRTEFP.

\*précautions de lecture: cf. encadré

Source: ANPE, DEFM TH au 31/12/2003, catégories 1, 2 et 3 - région Rhône-Alpes

**Les métiers de l'industrie, des transports et de la logistique**

Les métiers de l'industrie regroupent près d'un tiers des demandeurs handicapés, très présents, comme on le sait, dans la plupart de ces métiers (hors encadrement). Les demandeurs handicapés sont plus particulièrement présents dans la recherche de trois métiers d'ouvriers non qualifiés (mécanique, agroalimentaire et manutention) ainsi que ceux « d'agents de maîtrise et d'ouvriers qualifiés de la manutention et magasiniers » et de « conducteurs de moins de 35 tonnes, taxis et ambulanciers ».

Une famille professionnelle peut, plus particulièrement, apparaître comme problématique : les ouvriers non qualifiés de la mécanique, métier en déficit d'offres en 2003 où les personnes handicapées représentent 14% de la demande (soit 680 personnes).

**Les métiers du tertiaire**

Bien que ces métiers totalisent la majorité des demandeurs handicapés (58%), ces derniers sont généralement moins présents que les autres publics (cf. partie Analyses). Quatre familles professionnelles ressortent toutefois : les caissiers, employés de libre service : 16% de demandeurs handicapés pour une tension moyenne en Rhône-Alpes ; plus problématique : les employés administratifs du secteur privé et public (11% de demandeurs handicapés soit 3606 personnes) pour un métier en déficit d'offres en 2003 ; Les agents de propreté et gardiens d'immeuble, métier

aujourd'hui en tension moyenne (15% de demandeurs handicapés – 2688 personnes) et enfin les agents de sécurité et de surveillance (23% de demandeurs handicapés soit 702 personnes) également en tension moyenne en 2003.

**En conclusion: la concomitance d'un niveau de chômage important et de métiers en tension : quelles explications ?**

La co-existence de métiers en tension et en parallèle d'un taux de chômage élevé de façon générale et de l'importance du chômage de longue durée des personnes handicapées en particulier montrent un problème d'ajustement de l'offre et de la demande d'emploi dont les raisons sont liées aux représentations à la fois des employeurs et des demandeurs mais aussi à des problèmes de formation, d'anticipation des besoins en main d'oeuvre et de mobilité géographique. Les raisons de ces difficultés d'ajustement sont ainsi pour la plupart identifiées :

- des explications liées au métier lui-même (conditions de travail, horaires, pénibilité... , image négative du métier).
- des explications liées à l'état de santé du demandeur handicapé : les données fournies à l'ANPE sont déclaratives, même si un demandeur a exercé auparavant ce métier, a-t-il toujours la possibilité de l'exercer? Une enquête du Cereq relevait d'ailleurs que dans les métiers du BTP ou de l'hôtellerie-restauration, métiers en difficulté de recrutement récurrente, une large part des personnes répertoriées par l'Anpe apparaissent comme « cassées »

## Focus sur... : pour en savoir plus sur le marché du travail et l'insertion

### Les métiers de l'industrie, du transports et de la logistique: difficultés de recrutement et demande d'emploi des personnes handicapées en Rhône-Alpes

	Tensions sur le métier et évolutions				Offres et demandes (tous publics)			Demande handicapée au 31/12/2003*		
	Indic. de tension	Indice de tension relative	Evol. tension sur 1 an	Evol. tension sur 4 ans	Importance des offres enreg.	ratio flux d'entrée	Demande en stock (moyenne annuelle)	Effectifs	% dans Touts	% de CLD
18-onq de electri-electronique	inf. au territoire	=	0,5	+	=	2 111	0,7	1 569	127	43%
19-oq de electri-electronique		++	1,5	+	-	1 043	0,8	619	179	44%
20-tam dessinateurs en electri-electronique		-	-1,6	=	-	4 017	0,4	4 920	50	28%
21-onq de la mecanique		-	0,1	=	-	2 755	0,6	2 576	680	50%
22-oq travaillant par enlevement de metal		=	0,4	=	-	2 397	0,6	1 904	215	8%
23-oq travaillant par formage de metal		=	0,3	=	-	2 211	0,7	1 932	162	9%
24-oq de montage en mecanique		++	1,1	=	=	2 572	0,6	1 506	190	43%
25-mecan rep auto engins agricoles chantier		++	1,1	=	=	2 572	0,6	1 506	134	34%
26-carrossiers	inf. au territoire								30	40%
27-tam dessinateurs en mecanique		++	1,1	=	=	2 305	0,7	1 583	130	8%
28-oq de la maint industrielle		=	0	+	=	1 099	0,5	1 087	115	11%
29-oq de la maintenance d'equips standards		=	-0,3	+	=	285	0,6	271	55	36%
30-tam de maint en meca electri elec		++	0,3	+	-	3 864	0,5	3 549	260	42%
31-ouvriers metallurgie verre ceramique		=	0,3	-	-	344	0,6	314	34	7%
32-ing en mecanique, electri, electronique		=	-2,2	=	-	2 036	0,3	4 661	34	36%
33-onq de la chimie de la plast		-	1	+	+	446	0,9	277	88	41%
34-onq ind agro-alimentaires		=	-0,2	+	+	5 963	0,5	6 918	17	2%
35-oq de la chimie de la plast		=	-0,5	-	-	772	0,5	871	6%	
36-oq ind agro-alimentaires		++	1,8	=	+	1 271	0,9	787	73	8%
37-tam chimie plast agro-alimentaire		++	1,8	=	+	1 271	0,9	787	78	10%
38-onq ind textiles		=	-0,4	=	+	1 169	0,5	1 240	78	10%
39-onq ind textiles		=	0,2	=	=	371	0,8	314	44	4%
40-oq ind textiles	inf. au territoire								44	61%
41-onq de l'habillement et travail étoffes	inf. au territoire								75	57%
42-oq de l'habillement et travail étoffes	inf. au territoire								104	48%
43-onq de industrie du cuir		=	-0,5	-	-	74	0,5	88	170	52%
44-oq de industrie du cuir		=	-0,9	=	=	245	0,5	323	17	19%
45-ing et tam de rech ou de prod dans text-habil		=	-0,9	=	=	245	0,5	323	32	10%
46-ouvriers ind lourdes bois papier-carton		-	-1,9	+	+	126	0,3	287	10	3%
47-onq de l'ameublement		++	2,1	+	+	284	1,2	153	24	16%
48-oq de ameub		++	3,2	+	+	260	2,3	81	11	14%
49-ing et tam du bois, ameub et papier-carton		=	-0,1	=	-	1 223	0,5	1 155	118	10%
50-métiers de l'imprimerie et de la comm graphiq.		++	1,3	+	+	68	0,6	47	2	4%
51-onq de la manutention		-	-1,6	=	=	729	0,4	1 096	91	8%
52-ag de maitrise oq manut magasiniers		=	-0,7	=	=	7 273	0,5	6 959	1014	15%
53-conduct moins de 35 t taxis ambulanciers		=	-1	=	=	6 108	0,5	6 803	91	8%
54-conduct de trans en commun		=	-0,5	=	=	5 720	0,6	5 273	781	11%
55-conduct routiers marchandises +3,5 t		++	2,6	=	=	1 615	1,2	714	698	13%
56-cadres et agts de l'exploit. des transports		++	1,3	=	-	4 420	0,8	2 218	111	16%
57-agts adm. et commerc. des transp. et tourisme	inf. au territoire	=	-0,7	-	-	930	0,5	1 101	185	8%
58-bouchers charcutiers		=	-0,7	-	-	930	0,5	1 101	52	5%

Source: ANPE, DEFM en stock à la fin de chaque trimestre 2003. OEE année 2003 tous types - DEE, année 2003. Champ: catégorie 1, 2 et 3 - région Rhône-Alpes.  
Nomenclature Orefra. Ce tableau est extrait (hors aspects handicap) du document "Les difficultés de recrutement en Rhône-Alpes - actualisation décembre 2003", avril 2004, DRTEFP.

\*précautions de lecture: cf. encadré  
Source: ANPE, DEFM TH au 31/12/2003, catégories 1, 2 et 3 - région Rhône-Alpes

### Les métiers du tertiaire : difficultés de recrutement et demande d'emploi des personnes handicapées en Rhône-Alpes

	Tensions sur le métier et évolutions				Offres et demandes (tous publics)			Demande handicapée au 31/12/2003*		
	Indic. de tension	Indice de tension relative	Evol. tension sur 1 an	Evol. tension sur 4 ans	Importance des offres enreg.	ratio flux d'entrée	Demande en stock (moyenne annuelle)	Effectifs	% dans Touts	% de CLD
58-bouchers charcutiers		++	3,1	-	=	1 047	1,2	365	24	7%
59-boulangers patisseries		++	1,8	-	=	1 962	0,9	779	35	4%
60-cuisiniers		++	3,5	=	+	9 474	1,4	2 304	118	5%
61-emplo de hotellerie-restauration		++	2,6	=	+	25 850	1,3	8 126	604	7%
62-cadres et agts de maitrise de l'hotellerie-restau		=	-0,5	=	=	1 031	0,4	1 178	61	5%
63-hôteliers, cafetiers, restaurateurs indepts	inf. au territoire								17	53%
64-caissiers emplo de libre-service		=	-0,2	-	=	4 176	0,6	3 250	522	16%
65-vendeurs commercants		=	-0,3	=	=	25 444	0,6	21 773	1125	5%
66-representants		++	1	=	+	6 893	0,8	5 394	226	4%
67-cadres ag de maitrise de la distribution		++	1,4	-	=	849	0,8	589	59	10%
68-ing et cadres technico-commerciaux		=	-0,8	=	-	902	0,4	1 394	34	2%
69-cadres des services commerciaux		-	-2,9	=	-	2 416	0,2	7 027	92	1%
70-empl adm secteurs prive public		-	-2,1	=	=	21 838	0,4	32 771	3606	11%
71-maitrise admin des secteurs privé et public		-	-2	=	=	3 213	0,3	5 348	85	2%
72-métiers juridique	inf. au territoire								17	35%
73-emplo techn banques assur immobilier		=	0,5	=	-	1 855	0,7	1 555	48	3%
74-cadres banques assur immobilier		=	-0,6	=	+	1 115	0,5	1 485	62	4%
75-cadres adm prive public	inf. au territoire								124	40%
76-techniciens, cadres et experts en comptabilité		=	-0,2	-	=	1 937	0,6	1 727	57	3%
77-informaticiens	inf. au territoire								134	39%
78-aides-soignants aides-puericultrices		++	1,7	-	+	1 899	0,7	1 073	55	5%
79-infirmiers		++	3,8	-	=	2 013	1,2	552	18	3%
80-medecins pharma dentistes veter		=	-0,5	=	=	302	0,4	436	32	7%
81-psych reeduc techn medieux prepa pharm		=	-0,1	=	=	1 487	0,5	1 599	76	5%
82-action sociale		=	0	=	=	3 116	0,5	3 119	189	6%
83-coiffure esthetique		++	1,9	+	+	4 000	0,9	2 094	49	2%
84-métiers de la comm, publicité, documentation	inf. au territoire								249	38%
85-met arts spectacles		=	-0,8	+	+	6 527	0,6	9 827	307	3%
86-enseignants		=	-1	=	=	2 521	0,5	3 289	89	3%
87-met orien formation continue recrutement		-	-1,5	-	-	1 780	0,4	3 004	175	6%
88-moniteurs animateurs culturels sportifs		++	2,3	+	+	10 646	0,9	5 225	235	4%
89-ass mater travailleuses familiales	inf. au territoire								1505	50%
90-oq de service propre gardiens immeu		=	-0,7	=	+	19 208	0,6	18 236	2688	15%
91-agents de sécurité, surveillance		=	-0,1	=	-	3 657	0,6	3 104	702	23%
92-met de armee de la police pompiers		++	7,1	=	=	2 433	4,4	256	8	3%

Source: ANPE, DEFM en stock à la fin de chaque trimestre 2003. OEE année 2003 tous types - DEE, année 2003. Champ: catégorie 1, 2 et 3 - région Rhône-Alpes.  
Nomenclature Orefra. Ce tableau est extrait (hors aspects handicap) du document "Les difficultés de recrutement en Rhône-Alpes - actualisation décembre 2003", avril 2004, DRTEFP.

\*précautions de lecture: cf. encadré  
Source: ANPE, DEFM TH au 31/12/2003, catégories 1, 2 et 3 - région Rhône-Alpes

Tous métiers = -0,2 = = 306 046 0,6 279 363 23132 8% 44%

Nota : lorsque le nombre de demandeurs handicapés présents était inférieur à 5, la case a été mise à blanc. Par ailleurs, l'objectif de la publication de la DRTEFP étant de mettre en avant les métiers pour lesquels il y a une tension relativement élevée, les indicateurs de certaines familles professionnelles, dont tous les métiers ROME ont une tension inférieure au territoire, n'ont pas été détaillés.  
Enfin, dans les tableaux, les évolutions sur 1 et 4 ans indiquent si la tension de la famille professionnelle citée a eu une croissance inférieure (-), égale (=) ou supérieure (+) à la moyenne des familles professionnelles de Rhône-Alpes.

physiquement et socialement : traumatismes physiques, difficultés psychologiques, personnes entachées d'une mauvaise réputation ou ayant des difficultés de déplacement<sup>52</sup>.

- un niveau de diplôme et de qualification recherché par l'employeur qui peut être trop élevé ou bien l'idée que la recherche de compétences passe forcément par un diplôme peuvent également être relevés<sup>53</sup> (alors même que les caractéristiques socioprofessionnelles des chômeurs handicapés montrent un profil moyen moins formé et moins qualifié que les non handicapés).
- un niveau de salaire qui peut être trop faible : il n'y a apparemment pas eu d'augmentation sensible des salaires dans la période où les tensions étaient les plus fortes<sup>54</sup>.
- des problèmes liés à la mobilité géographique (absence de moyens de transports, coût trop élevé de déménagement ou de déplacement...).
- des problèmes d'adaptation du système éducatif et de formation.
- une difficulté à anticiper les besoins de compétences<sup>55</sup> sur le long terme dans certains secteurs compte tenu des évolutions technologiques notamment.

### En résumé

- les demandeurs handicapés ne se positionnent pas moins que les autres sur des métiers en difficulté de recrutement.
- néanmoins, comme le tous publics, la majorité d'entre eux se positionnent sur des métiers en déficit d'offres ou en tension moyenne ce qui, *en plus* des aspects liés à leurs caractéristiques socioprofessionnelles et à leur handicap, fournit une explication complémentaire à leurs difficultés d'insertion.



Pour en savoir plus : Les difficultés de recrutement en Rhône-Alpes — actualisation décembre 2003, Yves Pothier, DRTEFP Rhône-Alpes, avril 2004.

Cette étude, réactualisée chaque année, est disponible sur le site [www.rhone-alpes.travail.gouv.fr](http://www.rhone-alpes.travail.gouv.fr), rubrique « nos publications et statistiques ».

<sup>52</sup> Difficultés de recrutement : entre offre et demande d'emploi, le choc des rationalités, Bref n°192, Cereq, Décembre 2002

<sup>53</sup> Ref. idem note précédente.

<sup>54</sup> Ref. idem note précédente.

<sup>55</sup> Les difficultés de recrutement : tensions et réajustements sur le marché du travail, Observatoire de l'Anpe, série Emploi et activité, février 2001.



# Annexes



## Annexe 1 / Globalisation et zones globalisées

La démarche de globalisation s'appuie sur le principe de la déconcentration de la politique de l'emploi pilotée au niveau régional et mise en oeuvre au plus près des réalités locales sur des territoires bien identifiés.

Le Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale a souhaité donner la plus grande responsabilité aux échelons déconcentrés de l'Etat et au service public de l'emploi dans la mise en oeuvre d'une politique forte et active en faveur du retour à l'emploi et de l'insertion des publics les plus fragilisés et les plus éloignés de l'emploi. Le programme globalisé comporte les principaux instruments visant l'insertion des publics en difficulté.

L'élaboration des plans d'action définis par le niveau local dans le cadre de la globalisation des aides à l'emploi repose sur un diagnostic local centré sur l'analyse des publics prioritaires et les opportunités de retour à l'emploi, permettant de fixer des objectifs et de déterminer des pistes d'action adaptées aux caractéristiques locales de l'emploi et du marché du travail.

La déconcentration et la globalisation de la gestion d'un certain nombre de mesures d'aides au retour à l'emploi en faveur des publics en difficulté ont été expérimentées en 1997 dans six régions.

Cette démarche a ensuite été généralisée à l'ensemble des régions en 1998.

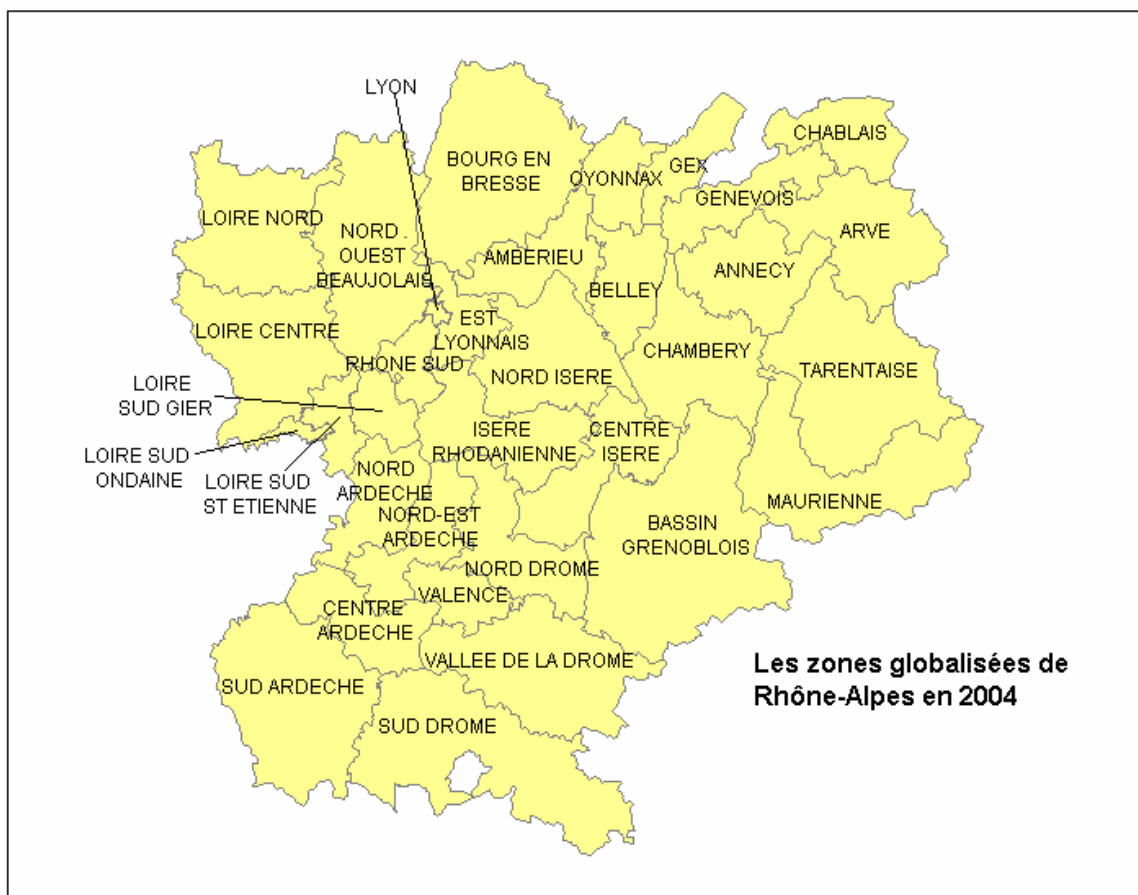
La démarche de déconcentration de la mise en oeuvre des politiques d'emploi s'est poursuivie en 2001 et s'est étendue à d'autres dispositifs.

Le choix du territoire devait privilégier son caractère opérationnel, une échelle pertinente pour traiter les questions de l'emploi, tout en tenant compte des maillages existants.

Il devait aussi tenir compte du processus de construction des parcours qui part du lieu d'accueil des demandeurs d'emploi. C'est pourquoi le service public pour l'emploi a retenu comme territoire de référence celui de l'agence locale pour l'emploi ou un regroupement d'agences locales pour l'emploi. Actuellement, on compte 33 zones territoriales pour les politiques d'emploi en Rhône-Alpes.



Pour en savoir plus : Circulaire DF-PDE n°92-04 du 28 février 1992 du Ministère du travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Circulaire DGEFP n° 98/21 du 15 juin 1998 du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Circulaire DGEFP n° 2000/21 du 29 septembre 2000 du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité.





**Annexe 2 / Sources des chiffres-clés du département** (tableau situé en fin de partie « Repères »)

Chiffres-clés		Sources	
<b>Démographie</b>	Population	INSEE, recensement de la population (population légale), mars 1999	
	Variation de la population (taux annuel moyen entre 1990 et 1999)	INSEE, recensement de la population (population légale), mars 1999	
	Population estimée au 1er janvier 2002	INSEE, estimations localisées de la population	
<b>Revenus fiscaux</b>	Médiane du revenu fiscal en 2000	Direction générale des impôts – IRPP	
	Part des ménages imposés en 2000	Direction générale des impôts – IRPP	
<b>Emploi et chômage</b>	Taux d'activité	INSEE, recensement de la population 1999 au lieu de résidence (exploitation principale)	
	Emploi total (salarié et non salarié) au lieu de travail en 1999	INSEE, recensement de la population, mars 1999, exploitation complémentaire au lieu de travail – Champ : population des 15 ans et plus	
	Variation de l'emploi total (taux annuel moyen entre 1990 et 1999)	INSEE, recensement de la population, mars 1999, exploitation principale	
	Salariés du secteur privé	Industrie	UNEDIC, données annuelles au 31/12/2002, données provisoires – Champ : salariés du secteur privé hors agriculture.
		Construction	Idem
		Tertiaire	Idem
	Salariés handicapés	DRTEFP Rhône-Alpes-CRDI, DOETH au 31/12/2000, données redressées – Champ : établissements d'au moins 20 salariés assujettis à l'obligation d'emploi des personnes handicapées – Chiffres France : source Darès, DOETH	
	Part parmi l'ensemble des salariés	Idem	
	Taux d'emploi direct (2001)	DRTEFP Rhône-Alpes-CRDI, DOETH au 31/12/2001, données provisoires – Champ : idem	
	Taux de chômage (4 <sup>ème</sup> trimestre 2003 - Tous publics)	INSEE, taux de chômage au sens du BIT, CVS	
Nombre de demandeurs d'emploi – catégorie 1	ANPE, DEFM Persée au 31/12/2003 – Champ : catégorie 1 de la demande d'emploi		
Evolution en un an	ANPE, DEFM Persée au 31/12/2003 et au 31/12/2002 – Champ : idem		
Part des demandeurs handicapés	ANPE, DEFM Persée au 31/12/2003 – Champ : idem		
<b>Etablissements et secteurs d'activité</b>	Nombre d'établissements	INSEE, répertoire Sirene, - champ ICS	
		Industrie	Idem
		Construction	Idem
		Commerce et réparations	Idem
		Services	Idem
	Dont 10 salariés et plus	Idem	
	Dont 500 salariés et plus	Idem	
	Nombre d'établissements assujettis (loi de 87)	DRTEFP Rhône-Alpes-CRDI, DOETH au 31/12/2000, données redressées - Champ : établissements d'au moins 20 salariés assujettis à l'obligation d'emploi des personnes handicapées	
	Nombre de Centres d'Aide par le Travail	DRASS Rhône-Alpes au 31/12/2002, STATISS région, fichier FINESS	
	Nombre d'entreprises adaptées	DRTEFP Rhône-Alpes	

### Annexe 3 / Les emplois/métiers recherchés par les demandeurs d'emploi (catégories et domaines professionnels)

La nomenclature ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois) est utilisée par l'ANPE. Les demandeurs d'emploi inscrits déclarent ainsi rechercher un emploi/métier correspondant à la nomenclature. Ces emplois/métiers (au nombre de 466) sont regroupés en 61 domaines puis en 22 catégories professionnelles.

Catégories professionnelles	Domaines professionnels
Personnel des services aux personnes et à la collectivité	Personnel des services aux personnes Personnel des services aux entreprises et aux collectivités Personnel de la sécurité publique
Personnel des services administratifs et commerciaux	Personnel des services administratifs Personnel des services commerciaux
Personnel de l'industrie hôtelière	Personnel de l'hôtellerie Personnel de la restauration Personnel de café, bar-brasserie
Personnel de la distribution et de la vente	Personnel de la distribution Personnel de la vente Personnel des forces de vente
Professionnels des arts et du spectacle	Professionnels des arts Professionnels du spectacle
Professionnels de la formation initiale et de la formation continue	Professionnels de la formation initiale Professionnels de la formation continue
Professionnels de l'intervention sociale, du développement local et de l'emploi	Professionnels de l'intervention sociale et culturelle Professionnels de l'intervention socio-économique
Professionnels de la santé (professions paramédicales)	Professionnels des soins paramédicaux Professionnels médico-techniques Professionnels de la rééducation et de l'appareillage
Professionnels de la santé (professions médicales)	Professionnels de la santé Praticiens médico-techniques
Cadres administratifs et professionnels de l'information et de la communication	Cadres de la gestion administrative Professionnels de l'information et de la communication Professionnels de l'informatique
Cadres commerciaux	Cadres de la gestion commerciale Cadres de la banque, des assurances et de l'immobilier Cadres dirigeants
Personnel de l'agriculture et de la pêche	Personnel de la production agricole Personnel de la pêche et de la navigation maritime et fluviale
Personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction	Personnel du gros œuvre et des travaux publics Personnel du second œuvre
Personnel du transport et de la logistique	Conducteurs d'engins de transport terrestre Conducteurs d'engins de manœuvre, de génie civil et agricole Personnel de la logistique (manutention, gestion et exploitation des transports) Personnel d'accompagnement du transport Cadres techniques de production Cadres technico-commerciaux et de maintenance

<b>Catégories professionnelles (suite)</b>	<b>Domaines professionnels (suite)</b>
Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique	Personnel de la construction mécanique et du travail des métaux Personnel de la construction électrique et électronique Personnel d'entretien, maintenance
Personnel des industries de process	Conducteurs d'installation des industries chimiques, de production d'énergie et agro-alimentaires Conducteurs d'installation de la métallurgie et des matériaux Conducteurs d'installation de l'industrie lourde du bois et du papier-carton Personnel des fonctions transsectorielles aux industries de process
Personnel des autres industries (matériaux souples, industries graphiques, ameublement et bois)	Personnel des industries des matériaux souples (textile, habillement, cuir) Personnel des industries graphiques Personnel des industries de l'ameublement et du bois
Personnel de type artisanal	Personnel de l'alimentation Personnel artisanal de l'habillement, du cuir et du textile Personnel du travail artisanal des matériaux Personnel artisanal divers
Maîtrise industrielle	Agents d'encadrement de fabrication industrielle Agents d'encadrement de maintenance
Techniciens industriels	Techniciens de préparation de la production Techniciens de fabrication, contrôle Techniciens d'installation, maintenance
Cadres techniques de l'industrie	Cadres techniques de préparation de la production Cadres techniques de production Cadres technico-commerciaux et de maintenance
Agents de maîtrise, techniciens et cadres techniques hors industrie	Agents de maîtrise, techniciens et ingénieurs de l'agriculture et de la pêche Agents de maîtrise, techniciens et ingénieurs du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction Techniciens et cadres du transport et de la logistique



**Observatoire régional de l'emploi  
des personnes handicapées**

14 rue Passet

69007 Lyon

tél. : 04 37 65 36 70

fax : 04 78 58 57 95

mail : [observatoire@handiplace.org](mailto:observatoire@handiplace.org)

Siège social

**CRDI Rhône-Alpes**

Parc Lautagne

42A avenue des Langories

26000 Valence

tél. : 04 75 78 38 11

fax : 04 75 78 36 33

mail : [crdi@handiplace.org](mailto:crdi@handiplace.org)

## RHÔNE-ALPES



Une version numérique  
de cette édition  
est disponible sur le site :  
[www.handiplace.org](http://www.handiplace.org)

Cette étude a été réalisée  
pour la région Rhône-Alpes  
et chacun de ses huit départements.